

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANCAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N. B., Jeudi, 16 Avril 1903.

VOL. XXXVI.—No. 42

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâtisse entre l'hôtel Weldon et la pharmacie Lawton.
Résidence au coin de la rue Ste-Anne et de la grand rue.

Dr L. J. Belliveau
SHÉDIAC, N. B.

Bureau dans la bâtisse Adam Tait, Grand'Rue.
Résidence à l'Hôtel-Weldon, où on le trouvera la nuit.

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau : Première porte à l'Est de la pharmacie Deacon.
Résidence : rue St-Joseph.

Dr E. T. Gaudet
MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH—MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque
Ancien bureau du Dr Landry

RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr F. A. Richard
(Gradué du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal)

CHATHAM, N. B.

Bureau : Bâtisse B. Moran, coin des rues Duke et Cunard.
Consultation à toute heure.

Dr F. W. Tozer
Gradué du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal.

MÉDECIN ET CHIRURGIEN,
KINGSTON, COMTE DE KENT

Consultation à toute heure.
10 sept 1900

W. A. Russell
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.,
SHÉDIAC, N. B.

On collecte les comptes avec expédition et on exécute toute instruction avec ponctualité.

McInerney & Robidoux
AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,
RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.
G. V. MCINERNEY. FERD. J. ROBIDOUX

McQuarrie & Arsenault
VOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,
Summerside, - - - I. P. E.

Argent à Prêter
M. H. McQUARRIE | AUBIN E. ARSENAULT

P. D. LeBLANC
ORFÈVRE ET BIJOUTIER,

Répare Montres, Horloges, Bijouteries de toute espèce. Tout ouvrage garanti, prix modérés. N'oubliez pas la place, en face du magasin O. M. Melanson & Cie, Shédiac, N. B.

26 juin 1902—ac

Législature du Nouveau-Brunswick

Séance du 6 avril.

Il est ordonné que les bills privés soient reçus jusqu'au 14 avril.

Plusieurs bills sont présentés, entr'autres par M. Tweedale pour autoriser la municipalité de Victoria à émettre des débetures, par M. Pugsley pour modifier la loi médicale, par M. Sweeney concernant la ville de Moncton, et par M. Pugsley concernant les sociétés d'amélioration locales.

M. Poirier présente une requête de N. A. Landry et autres en faveur d'un bill autorisant la municipalité de Gloucester à émettre pour \$5,000 de débetures.

L'hon. M. Sweeney présente une requête de l'hon. H. R. Emmerson et autres pour la constitution de la Société Historique de Chignectou.

M. Gogain présente une requête de Robert Phinney et autres pour la constitution de la compagnie du prolongement du chemin de fer Kent Northern.

En réponse à M. Hazen, l'hon. M. Pugsley dit que les sommes suivantes ont été payées pour l'enquête de l'école des sourds muets de Frédéricton : J. H. Barry, \$1,500; interprète, \$320.35; témoins, \$1,146.95; sténographes, \$896. M. Barry a siégé 62 jours. Le gouvernement n'a encore rien décidé quant au paiement des avocats.

En réponse à M. Hazen, M. Pugsley dit que l'enquête de l'hôpital public de St-Jean a coûté \$2,765.

M. Hazen attire l'attention sur les procès-verbaux de la chambre des communes sur le bill de redistribution. Il semble que le gouvernement d'Ottawa ne prendra pas l'initiative pour soumettre la chose à la cour suprême, et comme le bill est déjà devant la chambre des communes le gouvernement de cette province n'a pas une minute à perdre.

M. Pugsley répond que le gouvernement a fait des démarches et est prêt à préparer la cause pour la soumettre à la cour suprême.

L'hon. M. Pugsley attire l'attention sur la règle 78 qui veut qu'après ce jour les bills locaux qui seront présentés aient à payer les mêmes honoraires que les bills privés. Il sait qu'il y a encore bon nombre de bills locaux à venir et il suggère que du consentement unanime de la chambre ces bills soient reçus jusqu'au 14 avril comme auparavant. La suggestion est agréée et la règle 78 est suspendue jusqu'au 14 avril.

L'hon. M. LaBillois propose que la règle 79 soit suspendue pour lui permettre de présenter un bill ayant pour objet de constituer en corporation l'école d'agriculture et la ferme modèle de Rogersville.

M. Loggie présente la motion dont il a déjà donné avis pour amender la loi électorale de manière à assurer le parfait secret du scrutin. A l'heure qu'il est, le bourgeois des artisans peut mettre un bulletin de votation entre les mains de son employé, et le conduire au poll, ce qui n'est autre chose qu'un esclavage pour l'employé. La manière de voter pour le fédéral est préférable. Les députés doivent oublier leurs penchants politiques et s'appliquer à l'adoption d'une loi sauvegardant la liberté de l'électeur et le mettant à l'abri de la corruption, de l'intimidation et de la coercition.

M. Hartt seconde la motion.
M. Hill ne croit pas que l'intimidation soit pratiquée au point qu'on le dit sous notre présente loi. Les bourgeois exercent sans doute plus ou moins d'influence, mais c'est l'influence naturelle de l'intelligence et du savoir. L'ouvrier est roi et maître de nos jours, et on ne peut les blâmer si quelques-uns aiment à faire plaisir à ceux qui leur font gagner

leur pain. Le scrutin secret amène la malhonnêteté en protégeant l'homme qui vend sa voix deux fois. Celui qui vend un article doit le livrer. Il y a autant de corruption dans les élections fédérales que dans les élections provinciales, et même plus. Ce sont surtout ceux qui achètent les voix qui devraient être punis rigoureusement. Il est dégoûtant de voir des gens qui vendent leur franchise pour quelques misérables dollars, et qui frappent ainsi le gouvernement responsable que nos pères priaient si haut qu'ils ont combattu et donné leur vie pour l'obtenir. Il faut s'unir pour déraciner cette terrible plaie. Il propose un amendement à la résolution en y ajoutant une clause à l'effet qu'il importe tellement que le choix des députés soit exempt de toute tache que la chambre est d'avis que la question doit être considérée d'une manière impartiale par tous les partis et que la résolution soit renvoyée à un comité spécial de sept membres choisis des deux côtés de la chambre et dont le premier ministre et le chef de l'opposition feront partie, dans le but d'arriver aux modifications qui paraîtront les plus propres à accomplir l'objet en vue.

M. Copp seconde l'amendement. Il est d'opinion que les travailleurs sont des hommes indépendants, et que l'intimidation n'a plus d'effet. On a parlé de l'intimidation des employés du chemin de fer dans le comté de Westmorland, mais il n'y a pas de classe plus indépendante que ces employés. Ils votent comme ils l'entendent. Il ne croit pas que la loi fédérale soit meilleure que la nôtre. A six heures il propose l'ajournement du débat.

Séance du 7 avril.

Plusieurs bills sont présentés, entr'autres par M. Poirier pour autoriser la municipalité de Gloucester à émettre pour \$5,000 de débetures, par M. Gogain pour constituer en corps la compagnie du prolongement du chemin de fer Kent Northern.

L'hon. M. Tweedie dit que le gouvernement a reçu une nouvelle communication du gouvernement d'Ottawa suggérant qu'on pourrait référer la question de la représentation de la province à la Cour Suprême qui siégera la semaine prochaine. Le procureur général prépare la cause en ce moment.

En réponse à M. Hazen, l'hon. M. Pugsley dit que le nombre de poursuites criminelles qu'il a dirigées en personne est de trois seulement, mais qu'il s'est occupé de toutes les causes criminelles qui ont surgi dans la province, de 75 à 100. Dans presque chaque cause les documents lui ont passé par les mains, et l'avocat qui les a dirigés a reçu ses instructions de lui. Sa présence aux procès est selon lui le moins important des devoirs que le procureur général a à remplir.

En réponse à M. Hazen, l'hon. M. Tweedie cite le seul ordre en conseil qui ait été passé en rapport avec le chemin de fer de Restigouche et Western. Cet ordre en conseil recommande qu'on s'adresse à la législature pour demander de l'aide supplémentaire afin d'assurer la reprise des travaux, mais que dans ce cas la compagnie soit obligée de construire des ponts d'acier avec des approches et des piles de maçonnerie.

M. Copp reprend le débat sur la résolution concernant la pureté et le secret du scrutin. Il se dit en faveur d'obliger ceux qui portent des accusations de corruption à prouver qu'eux-mêmes n'ont pas fait de corruption.

M. McLatchy a vu plus de corruption dans les élections d'Ottawa que dans les élections locales. Il y a beaucoup de corruption électorale, tout le monde en convient. Mais il faut procéder avec prudence, et selon lui, la meilleur

chance à faire ce serait d'isoler le bureau de votation de tout contact avec les cabaleurs.

MM. Grimmer, Osman, Tweedale, Smith, Ryan prennent successivement la parole.

M. Hazen est heureux de l'accueil fait à la présente résolution qui est à peu près la même que celle qu'il avait présentée en 1899, alors que les ministériels s'élevèrent et proclamèrent que le scrutin actuel était ce qu'il y avait de mieux. Le scrutin secret et la corruption sont deux choses différentes. Celui qui vend son vote est libre de le faire, mais l'ouvrier que son bourgeois intimide et force, n'est pas libre. De là l'absolue nécessité du secret. Quand le scrutin actuel fut établi, ceux qui avaient des biens avaient seuls droit de vote. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi, et tout le monde sait qu'il y a de grandes corporations qui forcent la main à leurs employés quand ils vont voter. Le scrutin actuel n'est pas secret. Le bureau de votation est entouré, rempli parfois, de cabaleurs. Presque partout dans le monde on a adopté le scrutin australien, et nous devrions suivre l'exemple ici. Il accepte avec plaisir l'amendement et il espère que le comité reviendra avec un projet de loi efficace contre l'intimidation et la corruption qui se pratiquent si généralement dans la plupart de nos comtés.

L'hon. M. Pugsley remarque avec plaisir l'unanimité d'opinion en faveur de la modification de nos lois électorales de manière à assurer des élections pures. Mais nous ne devons pas adopter de système simplement parce qu'on l'a fait ailleurs. Il est d'avis que notre méthode actuelle peut être perfectionnée en entourant le bureau de votation de plus amples garanties contre l'intervention des corrupteurs et des intimidateurs. Nul autre que l'officier rapporteur, son clerc et un représentant de chaque candidat ne devrait être admis au bureau de votation, et les cabaleurs devraient être tenus à distance de la porte et un appartement privé donné à l'électeur pour choisir son bulletin.

M. Fleming appuie aussi la résolution, qui est adoptée telle qu'amendée.

M. Barnes présente un bill pour constituer la compagnie du chemin de fer de Beersville, comté de Kent.

La chambre se forme en comité sur le bill de l'hon. M. Tweedie pour autoriser le louage et le développement du pouvoir d'eau du grand Sault. Il y a quelques années une compagnie, Sir Wm. Vanhorne en tête, avait obtenu l'autorisation d'utiliser les chutes du Grand Sault, mais elle a laissé expirer sa charte. C'est pourquoi le gouvernement demande l'autorisation de louer ce magnifique pouvoir d'eau à toute autre compagnie moyennant un dépôt de \$50,000.

M. Hazen, M. Hill et M. Tweedale prennent la parole et après avoir été lu clause par clause, le bill est adopté.

Noble protestation

Empêché, par une indisposition très grave, d'aller défendre au Parlement français les Congrégations persécutées, M. le Comte Albert de Mun a publié un plaidoyer dont nous extrayons un passage. Il s'agit des religieux exilés :

Ils sont 15 ou 20,000, hier encore et jusqu'au dernier moment tous occupés de servir leur Dieu, de le prier, d'enseigner sa loi, d'élever les enfants du peuple, de soigner les malades et de visiter les pauvres, ou de porter au loin, sous tous les cieux, le nom de Jésus et celui de la France : fils de saint Bruno, arrachés au mystère du désert alpestre,

ou se cachait, dans la contemplation, leur silencieuse austérité, héritiers de ces vieilles associations monastiques que, jadis, la société désorganisée vit paralysée au milieu d'elle comme des exemplaires vivants d'obéissance et de concorde, de travail et de prière; disciples du doux et mystique amant de la Pauvreté chantée par Dante en son "Paradis", qui, les pieds nus, la corde autour des reins, annoncent encore au peuple, suivant le précepte du Maître, la grande fraternité de l'Évangile; ceux-ci, chargés d'un illustre et redoutable fardeau par les grands souvenirs de Dominique et de Thomas d'Aquin; parés du nom de Lacordaire comme d'une gloire jeune, apôtres, écrivains, éducateurs dont la robe blanche est encore marquée du sang versé sous la Commune; par les martyrs d'Arcueil, ceux-là, nés d'un acte d'amour divin au pied des échafauds de la Terreur, réservés eux aussi par un retour de leur tragique origine, au sanglant sacrifice de 1871, et dont le monde entier apprît à connaître la vertu quand lui furent révélées la vie et la mort héroïques du P. Damien; ceux-là encore qu'un pauvre vicar de diocèse de Bell-le destinait au modeste apostolat des campagnes françaises, et qui, poussés par l'appel de Dieu vers les terres océaniques, donneront un jour à la France la N. U. C. Calédonie; et ces prêtres, graves et savants qui repèrent à notre temps et portent jusque dans l'Institut de France les grandes traditions de Pierre de Bérulle de Malebranche et de Massillon, et combien d'autres encore, divers de nom, d'habit, de vocation, mais tous conduits par ce besoin de l'âme que Bossuet appelle la "triomphante folie", en quelque un de ces asiles "dont la structure, comme dit Taine, est un chef-d'œuvre et dont les bienfaits sont intinis", et, mêlés avec eux, tous ces humbles enfants du peuple, qui se nomment ses Frères et se consacrent à son service comme eux-ci, que la Bretagne entière, couverte de leurs écoles, connaît et révère, en qui le grand nom de Lamenais, fait éclater, à la fois, par un frappant contraste, la stérile mémoire du prêtre apostat et la féconde activité du prêtre fidèle.

Le flot passe, roulant avec lui ces milliers d'hommes, tandis qu'au loin s'apprête, en rangs plus pressés, l'échecoupe de demain, celle des humbles religieuses, pour qui, déjà, les agents de M. Combes dressent d'autres réquisitoires. Ces hommes, ce sont des citoyens soumis aux lois, jouissant de tous leurs droits civils; ils ne sont coupables d'aucun crime, d'aucun délit; aucun jugement ne les a frappés; ils s'en vont, cependant, au supplice! Le mot n'est pas trop fort: supplice de la vie brisée, vie de l'âme et du cœur à qui brusquement sont ravies les joies profondes de la vocation choisie, les douceurs intimes des chrétiennes amies; supplice aussi des œuvres anéanties, du dévouement interdit demain, sans doute, pour la plupart, supplice de l'exil, s'ils peuvent sonder ailleurs un foyer nouveau; supplice de la misère s'ils demeurent ici sans profession, puisqu'ils n'en avaient pas d'autre que l'enseignement ou la prédication, sans moyens d'existence puisqu'ils ne tiraient leur modeste vie que de cette profession même.

Pourquoi? Ils le demandent et M. Rabier leur répond: "Allez, vous êtes la Congrégation!"

BONNE PRÉCAUTION

Si vous êtes sujet à la toux, prenez un peu de BAUME RHUMAL avant de vous exposer à l'air vif.

RICHARDS' HEADACHE CURE est sans narcotique

Comparez-le avec n'importe quel autre Thé et vous verrez pourquoi tant de gens disent qu'il

Le THE RED ROSE est un BON THE.

PACIFIQUE CANADIEN
Du 15 Février au 30 Avril 1903.

Taux Spéciaux pour les Colons

ALLANT A TOUS POINTS DE LA CÔTE NORD DU PACIFIQUE ET AU KOOTENAY.

De Shédiaç

A NELSON, B. C.
TRAIL, B. C.
ROSSLAND, B. C.
GREENWOOD, B. C.
MIDWAY, B. C.
VANCOUVER, B. C.
VICTORIA, B. C.
NEW WESTMINSTER, B. C.
SEATTLE & TACOMA, WASH.
PORTLAND, ORE.

Taux proportionnels entre tous autres points. Aussi à tous points du Colorado, Idaho, Utah, Montana, Washington et Californie.

Pour plus de détails s'adresser à un agent de billets ou écrire à

C. B. FOSTER,
D.P.A., C.P.R., ST-JEAN, N. B.

LA MODE
— ET —
Ses Attractions

OUVERTURE ECLATANTE DE LA SAISON DU PRINTEMPS — CHEZ —

Mme D. J. Doiron
Shediac.

Grand assortiment de Chapeaux pour Dames venant des meilleurs fabricateurs de Paris, Londres et New-York, et garnis à St-Jean, chez Manchester, Robertson & Allison, sous la direction de Mlle Marie Bourque.

Notre exposition, cette année, est appelée à créer toute une sensation chez les Dames.

SAMEDI, le 4 AVRIL,

notre salon de modes sera ouvert au public. Les Dames sont cordialement invitées à venir nous voir. Nous y avons joint l'utile à l'agréable. Ce sera un régal pour les yeux.

D. H. LEGER,
ENCANTEUR POUR LE COMTÉ DE KENT
GRAND-DIGUE, N. B.

Se charge de faire les encans dans toutes les parties du comté, aux conditions les plus modérées. Toute commande par la malle recevra une prompt attention. Pour plus ample information adresser à l'hôtel Riverside.
8 mars 1900—14

JACOB H. HEBERT,
ENCANTEUR POUR LES COMTÉS DE KENT ET DE WESTMORLAND,
SHEDIAC, N. B.

100 lettre ou demande par la malle sera l'objet d'une prompt attention. Ceux qui voudront se voir personnellement le trouveront chez lui tous les lundis avant-midi.
Shédiaç, 14 février 1900.

Etabli en 1867

ATELIER DE
Marbre et Granit
DE WESTMORLAND.

T. F. SHERARD & SO.
Moncton, N. B.

Tout ouvrage de cimetières, tombe ou monument, exécuté avec goût et promptitude.
25 avr 98—14

Olivier C. Goguen,
ORFÈVRE-BIJOUTIER,
BOUCTOUCHE, N. B.

(Bâtisse de M. Edouard Richard, barbier)

Répare montres, horloges, bijouteries, ainsi que les bicyclettes, etc., avec ponctualité et à prix raisonnables.

Tient un bon assortiment de Montres et Horloges de tout genre. Venez voir en personne ou écrivez pour les. Envoyez vos commandes pour Horloges et Montres. Je puis vous en vendre de n'importe quelle sorte. Dans quelques jours j'aurai un assortiment complet et superbe de Lunettes Verres à Lunettes et Montres.
6 nov.—31 En face du bureau de poste.

O. M. McLanson & cie

Paieront toute espèce de grains les plus hauts prix argent comptant.

A nos abonnés

Un bon nombre se sont rendus à nos précédents appels et soldé leurs redevances. Un plus grand nombre n'ont pas encore donné signe de vie, et nous attendons leurs remises avec impatience.

Nous profitons de l'occasion pour remercier ceux qui ont pris la louable habitude de payer d'avance et régulièrement; nous remercions également ceux qui paient dans le cours de l'année, sans que nous ayons la peine de leur demander.

Quant à ceux qui nous font attendre des mois et des années, nous nous contenterons aujourd'hui de leur demander s'ils ne se sentent pas quelque malaise au cœur chaque fois que le Moniteur leur arrive et leur apporte le pain intellectuel qui les instruit, les intéresse et les amuse. S'ils comprenaient une bonne fois combien leur négligence nous est préjudiciable et embarrassante, ils prendraient la ferme résolution de ne plus jamais rester en arrière et la mettraient à l'instant à exécution.

Voyons, amis, réveillez-vous, et envoyez au Moniteur, par la malle, les quelques chequins qu'il vous demande en retour des sacrifices journaliers qu'il s'impose à votre intention.

LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces maritimes

Parait le jeudi de chaque semaine

Abonnement

Un an, \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance

On exige \$1.25 par an quand il n'est payé qu'à la fin de l'année

Annances

Première insertion, 10c. par ligne

Pour chaque insertion subséquente, 2c. par ligne

Impressions de toute sorte exécutées à bref délai et à prix raisonnables

FERD. ROBIDOUX,
Editeur-propriétaire,
Shédiaç, N. B.

LE MONITEUR ACADIEN
SHÉDIAC, 16 AVRIL 1903

Tout près de 2,000 immigrants, recrutés, dit-on, parmi les classes à l'aise de l'Angleterre, ont débarqué à St-Jean à la fin de la semaine, et ont pris la route du Nord-Ouest canadien.

La Canadian Plate Association a eu son assemblée annuelle à Montréal les 8 et 9 avril. M. F. G. J. Comeau, agent général du transport des marchandises du chemin de fer Dominion Atlantic, y représentait cette compagnie.

Les juges nommés par la législature d'Ontario pour tenir une enquête sur les accusations portées par le député Gamey contre le gouvernement provincial, ont commencé leur besogne lundi. M. Gamey a été le premier témoin.

La Banque du Peuple d'Halifax, qui a des succursales à Shédiaç, à Bathurst, à Edmundston, etc., vient de porter son capital de \$700,000 à \$1,500,000. M. John F. Stairs, représentant un syndicat à pris des actions pour \$300,000. On dit que la banque va ouvrir de nouvelles succursales en divers endroits.

Le roi d'Angleterre a fait une visite amicale au roi du Portugal la semaine dernière. Sa Majesté a été l'objet des attentions les plus délicates de la part de son royal hôte et de ses sujets. Il y a eu grandes fêtes, banquets, etc. Edouard VII et Carlos ont assisté, ensemble, à un combat de taureaux, au camp de Pequeno, Lisbonne. Ce fut un grand spectacle.

Son Honneur le maire Bellivau, M. le Dr E. A. Smith et M. l'avocat McQueen ont eu, mardi, une entrevue avec M. Pottinger, surintendant de l'Intercolonial, au sujet de plusieurs questions qui intéressent mutuellement la ville de Shédiaç et l'Intercolonial, et que le conseil-de-ville les avait chargés de porter à l'attention des autorités du chemin de fer.

Le World of Chatham se demande si les habitants du comté de Gloucester savent qu'un acte a été passé par la législature autorisant le publiciste anglais Alfred Harmsworth à s'approprier les terrains avoisinant la rivière Nipissiguit et que ce dernier a déclaré son intention de prendre possession des grandes chutes de cette rivière et s'y ériger une grande pulperie. Notre confrère déclare que le Nipissiguit est maintenant la seule rivière du comté où fraie le saumon, qu'il a été chassé de toutes les autres rivières par les dépôts des moulins à scie. Si l'on permet la pollution des eaux du Nipissiguit, le saumon disparaîtra absolument du comté au grand détriment des nombreux habitants qui re-

Pâques.

La température n'était guère favorable le jour de Pâques, mais la grande fête de la résurrection n'en a pas moins été chômée ici avec tout l'éclat possible. A l'église St-Joseph de cette ville, la grand'messe fut chantée par le R. P. Guy, assistant-supérieur à l'Université du Collège St-Joseph, et M. le curé Ouellet prononça un admirable sermon sur la fête du jour.

A trois heures il y a eu vèpres solennelles, suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement.

M. l'abbé Lapointe était à Scoudouc le jour de Pâques.

PAQUES À ROME

Rome, 12 avril.—Le jour de Pâques a été marqué par un temps magnifique. Une messe privée a été dite au Vatican en présence d'un petit nombre d'invités. Le Pape était présent, mais pour la 1re fois depuis son élévation au pontificat, il n'a pas officié lui-même. Ce fait a donné lieu à toutes sortes de rumeurs concernant la santé du Saint-Père qui cependant, a reçu un grand nombre de pèlerins hongrois.

UNE PIEUSE COUTUME.—Vienne, 10 avril.—L'empereur François Joseph, accompagné de onze archiducs, au Hofburg, a hier accompli l'ancienne cérémonie du Jeudi-Saint, qui consiste à laver les pieds à douze vieillards. Ils avaient de 92 à 99 ans et à eux tous comptaient 1,082 ans.

Sa Majesté a d'abord placé devant chaque vieillard des plats de nourriture que les archiducs ont de suite enlevés pour être envoyés à leur demeure. L'empereur a terminé la cérémonie en suspendant au cou de chacun des vieillards une bourse contenant trente pièces d'argent. Sa Majesté paraissait être en

tirent de grands bénéfices de la pêche du saumon. Il suggère aux intéressés de faire des démarches immédiates contre la destruction projetée de l'industrie du saumon.

Par 103 voix contre 48 la chambre des communes du Canada a exprimé l'opinion que, afin de protéger la jeunesse du pays, la fabrication, la vente et l'importation de cigarettes devraient être prohibées. Un grand nombre de membres ont dit que les provinces devraient se charger de réglementer cette question.

Nous lisons dans la "Patrie": "Nous sommes menacés d'une invasion anglaise. Une dépêche de Londres au "News" de Toronto, annonce le départ mardi pour le Canada de 2,000 émigrants anglais; de plus 4,000 autres émigrants nous arriveront à l'automne. Le directeur de cette croisade d'invasion est le Rév. M. Barr. En donnant à ses émigrants leur feuille de route, mardi, il s'est écrié: "Allons prendre possession du Canada!" "Le Canada pour les Anglais!"

PERSONNEL.—L'hon. O. J. LeBlanc, M. P. pour Kent, est arrivé mercredi dernier à Moncton pour passer la vacance de Pâques au pays domestique. Il a fait le voyage d'Ottawa en la compagnie de Dame Veuve Thadée F. Belliveau, qui s'en est revenue vivre chez ses enfants domiciliés à Moncton, après avoir passé tout l'hiver dernier chez son fils, M. Maxime Belliveau, établi à Ottawa depuis une douzaine d'années. Madame Belliveau se dit bien heureuse d'avoir pu passer quelques mois avec ceux de ses enfants établis dans la capitale fédérale, mais en dépit du confort et des gaietés d'une cité moderne comme Ottawa, elle préfère cependant de beaucoup l'air et la tranquillité du pays acadien.

D'après les renseignements fournis à la chambre, par le secrétaire provincial, ces jours derniers, les faits allégués par M. Carter, pendant la dernière campagne électorale, au sujet du pauvre lunaïque Daniel Bell, du comté de Carleton, se trouvent confirmés. Pour payer les \$532 exigés pour l'entretien de Bell pendant 128 semaines, les commissaires de l'asile ont fait vendre des biens de Bell pour \$1,429. L'avocat qui a agi pour les commissaires a mangé \$522.70, plus du tiers du produit de la vente. Le secrétaire provincial explique le retard apporté à rendre la balance à la veuve de Bell en disant que M. Marshall, secrétaire des commissaires, était malade depuis deux ans et qu'il ne pouvait transiger d'affaires.

excellente santé.

Presque toute la cour était présente à la cérémonie ainsi que le corps diplomatique et les attachés militaires, y compris l'ambassadeur des Etats Unis.

Storer et Mme Storer, l'ambassadeur d'Angleterre sir F. R. Plumkett et lady Plumkett, et la duchesse de Malborough.

Correspondance.

M. le Rédacteur,

"L'oreille est le premier ministre de l'intelligence". C'est pour cela qu'il vaut mieux commencer à enseigner les langues étrangères en parlant. La lecture et l'écriture viendront plus tard, comme moyens subsidiaires correspondant aux sens de la vue et du toucher.

Une erreur commune est de mettre trop à contribution la faculté visuelle. La méthode Berlitz appliquée dans toute sa rigueur ne pêche certes pas par là, mais elle devrait s'étendre à l'image absente par l'observation "mentale", par la représentation intérieure des objets. On voit dans son esprit l'image de la chose ou de l'événement dont on parle; les sons de la langue étrangère doivent évoquer dans l'imagination l'objet d'une façon aussi claire et précise que lorsque les yeux le voient réellement.

Cette méthode est très efficace, car elle force l'esprit de l'élève à jouer un rôle actif et à s'assimiler directement la langue étrangère.

Il y a quelques années, je réunis en volume une série de leçons composées sur ce plan, avec grammaire, exercices et morceaux choisis; j'intitulai mon livre—Langue Française par méthode contemplative.—Cela rendait fort bien l'idée, mais on me fit remarquer qu'on prendrait mon travail pour un manuel de piété; je dus à mon grand regret changer de nom.

Mes lecteurs ont vu dans une lettre précédente comment le maître procédait quand il suit le plan ici expliqué. Le verbe est le mot principal; tout pivote autour du verbe, et si l'action se passe devant la classe, le geste et le mouvement ne sont jamais séparés du mot. On peut figurer donc la leçon écrite comme suit:

Vais—Je vais vers la porte, approche—Je m'approche de la porte. arrête—Je m'arrête à la porte. allonge—J'allonge le bras. prends—Je prends la poignée. tourne—Je tourne la poignée. tire—Je tire la porte. cède—La porte cède. tourne—La porte tourne sur ses gonds. lâche—Je lâche la poignée.

Je donne la leçon en français; on n'a qu'à l'essayer dans sa famille en anglais, en faisant exécuter toutes ces actions à l'enfant en même temps qu'il exprime verbalement les opérations. Les résultats les plus satisfaisants sont obtenus.

Un de mes amis acadiens, qui s'intéresse vivement aux questions d'éducation, s'est livré sur ses enfants à ces expériences, et il m'affirme être enchanté.

C'est là la méthode naturelle de Gouin; c'est à dire l'observation mentale.

La méthode de Berlitz ne s'astreint pas à un ordre logique. Le maître montre différents objets autour de lui, les nomme et leur applique des qualificatifs, puis les écrit, mais toujours sans traduire dans la langue maternelle de l'élève.

Pour bien mettre en regard les deux méthodes, je vais développer un sujet par l'un et par l'autre moyen. Mes lecteurs sauront après cela à quoi s'en tenir.

Prenez la "Pomme de terre."

MÉTHODE BERLITZ

Q. Qu'est-ce que c'est? R. C'est une pomme de terre.

Q. De quelle couleur est la pomme de terre? R. Elle est grise, bleue, rose.

Q. Est-elle longue ou courte? R. Elle est courte.

Q. Est-elle grosse ou petite? R. Elle est grosse.

Q. Est-elle cuite ou crue? R. Elle est crue.

Q. Cette pomme de terre-ci est-elle plus petite que cette pomme de terre-là? R. Elle est plus grosse.

Q. Où est la pomme de terre? R. Elle est dans votre main.

Q. Est-elle dans la main droite ou dans la main gauche? R. Elle est dans la main droite.

Q. Je mets la pomme de terre dans ma poche. Qu'est-ce que je fais? R. Vous mettez la pomme de terre dans votre poche.

Q. Je porte la pomme de terre à ma bouche. Qu'est-ce que je fais? R. Vous portez la pomme de terre à votre bouche.

Q. Est-ce que je mange la pomme de terre? R. Vous ne mangez pas la pom-

me de terre.

Q. Pourquoi est-ce que je ne mange pas la pomme de terre? R. Parce qu'elle est crue. etc.

On ne traduit même pas un terme nouveau; il faut le deviner par le contexte, par le geste. Voyons ce que la méthode Gouin, se servant des objets et de la vision mentale en même temps que de l'explication succincte dans la langue maternelle, peut fournir:

MÉTHODE GOUIN.

Ramasse—Le fermier ramasse des pommes de terre à l'automne.

doit. Voici ce qu'il doit faire auparavant:

laboureur. Au printemps il laboure son champ pour retourner le sol.

herse. Il herse les sillons pour écraser les mottes.

creuse. Il creuse des rigoles pour mettre la semence de pommes de terre.

fume. Il fume avec de l'engrais.

pose. Il pose au revers du sillon un quartier de pomme de terre avec un ou deux germes.

recouvre. Il recouvre la semence avec la herse ou une raclette.

germe. La semence germe dans la terre.

sort. Elle sort du sillon.

grandit. Elle grandit de jour en jour grâce au soleil et à la pluie.

porte. La plante porte des feuilles et des fleurs.

forme. La pomme de terre toute petite se forme dans le sol.

grossit. Elle grossit.

devient. Elle devient grosse et ronde.

recouvre. Le fermier la recouvre de terre de nouveau.

mûrit. Elle mûrit.

tombe. La tige tombe, ainsi que les fleurs et les feuilles.

bêche. Alors le fermier bêche les pommes de terre.

transporte. Et les transporte à la ferme dans des sacs ou dans une voiture. etc.

On n'aura aucune peine à me dire laquelle des deux méthodes est la plus féconde en mots, en idées, en action.

Les méthodes nouvelles d'enseignement des langues vivantes ont toutes un point commun; toutes considèrent la langue étrangère au point de vue de son rôle dans la vie journalière; toutes tiennent compte de ce fait qu'à chaque instant nous avons des volontés à manifester, des désirs à exprimer, des résolutions à formuler.

Naturellement le retour des mêmes besoins amène la répétition des mêmes paroles; les mêmes injonctions, demandes, recommandations se répètent en même temps que les incidents du boire, du manger, de la marche, du travail, du temps, de l'usage des outils d'une profession ou des ustensiles domestiques, etc. Nous ne parlons pas pour le plaisir de parler, mais pour donner cours à nos habitudes de pensée et d'action.

Les méthodes nouvelles ont le mérite d'avoir ramené l'enseignement à la réalité.

Tout cela est très bien; mais combien de nos professeurs se trouveraient embarrassés de n'avoir pas leur petit exercice écrit, et combien gênés de ne plus se sentir sous la main leur petit manuel avec les règles, les exemples, les exercices taillés sur les règles, toutes choses fort agréables pour le maître mais qui n'apprennent rien à l'élève.

Dans ma prochaine lettre je pourrai démontrer à mes amis du Moniteur Acadien comment le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, ou plutôt sa commission d'enquête, est arrivée aux conclusions auxquelles nous forçons les études et l'application des langues vivantes.

J. M. LANOS, M. L.
Halifax, 11 avril 1903.

NOUVELLE ECOSSE.—Neuf courtiers d'Halifax ont été mis en accusation, par les grands jurés de la cité, sous prévention de tenir des maisons de jeux de hasard, gambling houses. C'est le juge Weatherbee qui a porté la chose à l'attention du grand jury à l'ouverture des assises criminelles. La chose crée toute une sensation non seulement à Halifax, mais dans tout le pays. Les événements graves qui se sont produits à la bourse dernièrement, et qui ont fait perdre des sommes fabuleuses aux capitalistes et aux spéculateurs, vont être le sujet d'une enquête judiciaire. Plusieurs des courtiers incriminés occupent une position élevée dans la société.

HABILLEMENTS.—Si vous avez besoin de Hardes confectionnées, à la mode, de bonne étoffe, et à prix à la portée de votre bourse, entrez chez Poirier & Fils, Shédiaç.

Le comité qui se prépare un secret, d'après le se compose de Hill, Hazen, L. L'orateur sur se plaint qu'un grand nombre devrait avoir chaque bill.

Plusieurs bill général.

L'hon. M. à Ottawa lui té de redistribu suprême la ser pas sans espé de voir les a Nouveau-Brun L'hon. M. table le rapp pour l'an dern L'hon. M. lution dont il conférence de opposé les r qu'elles allai jamais objecte cier. A l'arr Blair et Fieldi au mouvement il avait cru qu renouveler no de voir les au le mouvement peuplé uni de demande de sommes conv ne suffisent p ces. Si nous nous demand les résolution des choses Nos chemins d'argent, de d'instruction 000 nous der Socts par tén ce que notre âmes. Nous gouverneme cts par tête criminelles, ques \$60,000

M. Hazen propose est ce, et rapp Tweedie lui tées à Québ nous propo rangement sement il y mande t on des? C'est si maladm doublée de anuels se se deux ans le se \$786,000 cela malgre excédent d venus du Qui donc chemins, n aussi bien trois. M moins que cependant lui donne veau Brun du Prince mentation égard à provinces, plus d'ava concerne nelle, il es ment d'ou en amend trouve pa résolution tant des L'hon. de l'oppo ne.

Plusie et passés L'hon. membre du comit M. Sa commiss de Danie sont dev sa mort, fait l'ou Le se les \$246.45 Jones, a balance placée si de C pile, M puis, M comit à obtie

Le comité qui se prépare un secret, d'après le se compose de Hill, Hazen, L. L'orateur sur se plaint qu'un grand nombre devrait avoir chaque bill.

Plusieurs bill général.

L'hon. M. à Ottawa lui té de redistribu suprême la ser pas sans espé de voir les a Nouveau-Brun L'hon. M. table le rapp pour l'an dern L'hon. M. lution dont il conférence de opposé les r qu'elles allai jamais objecte cier. A l'arr Blair et Fieldi au mouvement il avait cru qu renouveler no de voir les au le mouvement peuplé uni de demande de sommes conv ne suffisent p ces. Si nous nous demand les résolution des choses Nos chemins d'argent, de d'instruction 000 nous der Socts par tén ce que notre âmes. Nous gouverneme cts par tête criminelles, ques \$60,000

M. Hazen propose est ce, et rapp Tweedie lui tées à Québ nous propo rangement sement il y mande t on des? C'est si maladm doublée de anuels se se deux ans le se \$786,000 cela malgre excédent d venus du Qui donc chemins, n aussi bien trois. M moins que cependant lui donne veau Brun du Prince mentation égard à provinces, plus d'ava concerne nelle, il es ment d'ou en amend trouve pa résolution tant des L'hon. de l'oppo ne.

Plusie et passés L'hon. membre du comit M. Sa commiss de Danie sont dev sa mort, fait l'ou Le se les \$246.45 Jones, a balance placée si de C pile, M puis, M comit à obtie

Législature du Nouveau-Brunswick

Séance du 8 avril.

Le comité que la chambre a chargé de préparer un bill concernant le scrutin secret, d'après la résolution adoptée hier, se compose de MM. Tweedie, Pugsley, Hill, Hazen, Loggie, Clarke et Copp.

L'orateur suppléant dit que le greffier se plaint qu'on ne tire pas un assez grand nombre de copies des bills. On devrait avoir au moins 75 copies de chaque bill.

Plusieurs bills sont étudiés en comité général.

L'hon. M. Pugsley dit que son agent à Ottawa lui télégraphie que la question de redistribution sera soumise à la cour suprême la semaine prochaine. Il n'est pas sans espérer que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse se joindra au Nouveau-Brunswick.

L'hon. M. Tweedie dépose sur la table le rapport de l'auditeur général pour l'an dernier.

L'hon. M. Tweedie présente la résolution dont il a donné avis au sujet de la conférence de Québec. Il dit que s'il a opposé les résolutions de 1887, c'est qu'elles allaient trop loin, mais il n'a jamais objecté à un réajustement financier.

A l'arrivée à Ottawa de MM. Blair et Fielding, qui avaient participé au mouvement des better terms de 1887, il avait cru que le temps était venu de renouveler nos efforts, et il a eu le plaisir de voir les autres provinces entrer dans le mouvement, et aujourd'hui c'est le peuple uni de toutes les provinces qui demande de nouvelles concessions.

Les sommes convenues il y a trente six ans ne suffisent plus aux besoins des provinces. Si nous obtenions les \$130,000 que nous demandons au trésor fédéral par les résolutions de Québec, il y a bien des choses que nous pourrions faire.

Nos chemins et ponts demandent plus d'argent, de même que notre système d'instruction publique. Outre ces \$130,000 nous demandons que le subside de \$0.25 par tête nous soit continué jusqu'à ce que notre population soit 2,500,000 âmes. Nous demandons aussi que le gouvernement d'Ottawa nous alloue 20 cts par tête pour l'administration des lois criminelles, ce qui nous donnerait quelques \$60,000 par an.

M. Hazen soutient que l'arrangement proposé est injuste envers cette province, et rappelle l'opposition faite par M. Tweedie lui-même aux résolutions adoptées à Québec en 1887. Et ce monsieur nous propose aujourd'hui le même arrangement qu'il condamnait si vigoureusement il y a seize ans. Pourquoi demande-t-on au réajustement des subsides? C'est parce que les affaires ont été si mal administrées que la dette s'est doublée depuis lors, que les intérêts annuels se sont accrus de \$60,000.

En deux ans le gouvernement local a dépensé \$86,000 de plus que ses revenus, et cela malgré le fait que ses ressources excèdent de \$158,000 par année les revenus du gouvernement jusqu'à 1883. Qui donc est à blâmer? On parle de chemins, mais nos routes ne sont pas aussi bien entretenues aujourd'hui qu'au trois fois. Manitoba a 76,000 habitants de moins que le Nouveau Brunswick, et cependant les propositions de Québec lui donnent le même subside qu'au Nouveau Brunswick. La Colombie et l'Île du Prince-Edouard auraient une augmentation plus grande que nous en égard à leur population. Les autres provinces, Ontario surtout, reçoivent plus d'avantages que nous. En ce qui concerne l'administration de la loi criminelle, il est juste que ce soit le gouvernement d'Ottawa qui paie. Il propose en amendement que cette chambre ne trouve pas juste la base adoptée par les résolutions de Québec pour le réajustement des subsides fédéraux.

L'hon. M. Pugsley réplique au chef de l'opposition, puis la chambre s'ajourne.

Séance du 9 avril.

Plusieurs bills sont étudiés en comité et passés en troisième lecture.

L'hon. M. McKeown est nommé membre du comité des corporations et du comité des municipalités.

M. Smith demande quelle somme les commissaires des lunatiques ont perçue de Daniel Bell, le montant qu'a coûté l'entretien du dit Daniel Bell, et ce que sont devenus les deniers de Bell après sa mort, et enfin quel est l'avocat qui a fait l'ouvrage et ce qu'il a reçu.

Le secrétaire provincial répond que les biens meubles de Bell ont rapporté \$246.45, que les frais de l'avocat, M. Jones, s'élevaient à \$112.43, laissant une balance de \$134.02, qui fut par erreur placée au crédit de William Briggs, aussi de Carleton, par le secrétaire de l'asile, M. Marshall, qui est malade depuis deux ans, et par conséquent les commissaires ont eu beaucoup de peine à obtenir les faits. La vente des biens-

fonds de Bell a rapporté \$1,183, moins les frais de l'avocat Jones, \$410.27, laissant un produit net de \$772.73, qui fut payé aux commissaires. L'entretien de Bell, 128 semaines à \$4.00 par semaine, revenait à \$512, plus \$20 d'admission, \$532. La balance, \$240.73, et plus tard celle de \$134, furent remboursés à M. Carter, avocat, de l'administration de la succession.

M. Barnes présente un bill constituant la compagnie du prolongement du chemin de fer Kent Northern.

L'hon. M. LaBillicois, un bill constituant la compagnie d'aqueduc et d'éclairage d'Edmundston.

M. Copp présente un bill amendement l'acte constituant la compagnie d'aqueduc et d'égoûts de Sackville.

Sur motion de l'hon. M. Sweeney, la règle 79 est suspendue en faveur du bill constituant la société Historique de Chignectou.

L'hon. M. LaBillicois présente un bill constituant l'école d'agriculture et la ferme modèle de Rogersville.

Plusieurs bills sont adoptés en comité, entr'autres celui qui autorise la municipalité de Gloucester à émettre pour \$5,000 de débetures, et celui qui autorise le louage des pouvoirs d'eau du Grand Sault.

L'hon. M. Tweedie dit que le gouvernement a reçu un télégramme du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse exprimant le désir de se joindre au Nouveau-Brunswick dans la cause de redistribution de la représentation des provinces au fédéral.

L'hon. M. Pugsley continue le débat sur les résolutions de Québec.

M. Loggie s'oppose aux résolutions pour les mêmes motifs que M. Hazen.

M. Tweedie réplique aux adversaires des résolutions puis l'amendement est mis aux voix et perdu sur la division suivante:

Pour — Hazen, Fleming, Smith, Grimmer, Clarke, Morrissey, Loggie, Hart, Morrison — 9.

Contre — Les Hons. MM. Tweedie, Pugsley, Dunn, LaBillicois, Farris, McKeown, Hill, Sweeney, et les MM. Whitehead, Copp, Scovill, Osman, Jones, Carpenter, Campbell, Gogain, Barnes, King, Ryan, Tweeddale, Purdy, Robertson, Johnson, Lantalam, Poirier — 25.

La résolution principale est adoptée sur le même vote renversé.

Sur motion de M. Tweedie, un comité composé de MM. Tweedie, Sweeney et Jones est nommé pour rédiger une adresse conformément aux termes de la résolution.

A six heures la chambre s'ajourne jusqu'à mardi, 14 avril.

Parlement fédéral

Ottawa, 8 avril. — La chambre n'a siégé qu'une heure cet après midi et s'est ensuite ajournée jusqu'après Paques. Le fait le plus remarquable de cette courte séance a été la déclaration du premier ministre annonçant la nomination d'un comité pour étudier les moyens à prendre pour faire disparaître les abus et la corruption en temps électoral.

M. Puttee a présenté un projet de loi amendement la Loi de conciliation, de façon à rendre l'œuvre du Tribunal d'Arbitrage plus efficace.

Sir Wilfrid Laurier a proposé que la motion de M. Costigan au sujet du Home Rule soit transmise à Sa Majesté sous forme d'une adresse de la Chambre des Communes.

En réponse à M. Lancaster, M. Préfontaine dit qu'en novembre dernier des droits exclusifs de pêche sur une grande partie de la Baie James ont été accordés à Archibald McNece, de Windsor, pour 21 ans, à raison de \$10 par année. Ce droit de pêche exclusif a été transféré à une autre personne quelques jours plus tard, mais le ministre refuse de dire à qui ce transfert a été fait.

M. Blair répond à M. Davis, que le coût total du chemin de fer Intercolonial est de \$69,418,275, et du chemin de l'Île du Prince-Edouard, de \$5,112,455.

Les montants suivants ont été payés comme subsides fédéraux aux chemins de fer des provinces:

Nouvelle-Ecosse	\$ 1,872,000
Nouveau Brunswick	1,292,000
Québec	10,071,000
Ontario	18,750,000
Manitoba	3,259,000
Territoires N. O.	7,457,000
Colombie Anglaise	9,652,000

L'Île du Prince-Edouard n'a rien reçu.

Le montant total des terres données dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, comme subsides aux chemins de fer, est de 56,087,072 acres. Sur ce montant, 29,986,826 acres ont été gagnés. Aucun subside en terre n'a été accordé depuis 1896.

Sir Wilfrid Laurier dit que si l'opposition n'y a pas d'objection, la seconde lecture du bill de redistribution aura

lieu mardi.

NOUVELLES DE FITCHBURG, MASS.

La mort, toujours impitoyable, vient encore de faire une victime dans la personne de M. Edouard Hébert, autrefois de Cocagne, comté de Kent, N. B.

Depuis au delà de 16 ans que M. Hébert habitait les Etats-Unis, il s'était acquis l'estime de tous ceux qui avaient eu l'avantage de le connaître. Pendant quatre ans il s'est livré au commerce des épicerias à Fitchburg, et a remporté un grand succès, mais pour cause de santé il a dû se retirer des affaires si florissantes qu'il avait faites jusque là, et est allé séjourner à Cambridge. C'est là qu'il a fait le sacrifice de sa vie. Fidèle et fervent chrétien, il a souffert avec la plus grande résignation à la volonté de Dieu, l'opération à la suite de laquelle il est mort. Il était âgé de 38 ans et a reçu tous les secours que l'Eglise accorde à ses enfants avant d'aller comparaître devant le Souverain Juge. Il a été inhumé le 9 avril dans le cimetière de North Cambridge, suivi d'un nombreux cortège de parents et d'amis qui le regretteront longtemps. Il laisse pour pleurer sur sa tombe une mère éplorée, trois sœurs et un frère — Mme Paul Léger, Mme J. O. Thibodeau, Mlle Marie et M. Hilaire Hébert, opticien à Fitchburg.

A Fitchburg, Mass., le 7 avril, s'est éteint dans le Seigneur M. Pierre P. LeBlanc, autrefois de St-Antoine de Kent. Il était âgé de 64 ans. Doué de qualités les plus remarquables, il s'était acquis l'estime et le respect de tous ceux qui le connaissaient. Il a été enterré le 9 avril, vendredi saint, à Fitchburg, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui le regretteront longtemps. — R. I. P.

Les grèves sont à l'ordre du jour ici. Les employés de deux de nos plus grands fabricants de coton sont en grève depuis deux semaines, il y a donc plusieurs centaines d'ouvriers dans l'oisiveté. Les provisions se vendent à des prix exorbitants, si bien qu'il est maintenant bien difficile de vivre. Si les choses ne s'améliorent point dans peu, il y a beaucoup de gens qui se verront forcés de recourir à d'autres moyens pour vivre.

M. H. Hébert, opticien, vient d'ouvrir un bureau rue Fairmount, dans le bloc de M. N. D'Échène. M. Hébert a douze ans d'expérience dans cette branche et il mérite la confiance du public. La température est magnifique ici. Déjà l'herbe a poussé de trois pouces.

Waltham, Mass.

Waltham, 6 avril. — Le Club Littéraire Rochambeau de cette ville tenait, dimanche soir, son assemblée mensuelle qui fut couronnée d'un bon succès. C'était une séance publique, et un nombreux auditoire composé en partie de dames et de demoiselles s'était venu tendre et voir ce que font nos jeunes littérateurs.

Ce club est composé de l'élite de la population française de Waltham qui travaille ardemment à conserver notre belle langue française et en même temps donne un avantage à ceux qui ont le désir de se perfectionner dans l'art oratoire, en prenant part aux discussions et en préparant des études sur les sujets du jour.

Le programme de la séance de dimanche fut rendu à merveille par les manœuvres dont les noms suivent qui furent souvent applaudis par les visiteurs présents.

Etude sur la Langue Française, par E. P. Simard.

Discours Humoristique sur la politique du Canada, par Z. F. Léger.

Etude sur la Peinture, par Jean Deloriers.

Discussion: Résolu que les sociétés ouvrières sont un bienfait pour la classe ouvrière.

Pour l'affirmatif: F. M. Cormier, Félix Geoffrion, Sr., C. T. Cormier, Pour le négatif, T. J. Geoffrion, J. H. LeBlanc, A. Beauchamp, M. D. Juges, J. P. Brouillet, M. Gallant, K. Doucette.

La discussion fut des plus acharnées et après délibérations, MM. les juges donnèrent gain de cause aux MM. qui soutenaient le négatif, qui par leur éloquence avaient pu convaincre deux de ceux là que ce serait mieux sans unions ouvrières.

Nous avions aussi le plaisir d'entendre M. Hollander, de Framingham, ainsi que M. Tranquille Gallant, de Attleboro, qui furent très heureux dans leurs remarques et encouragèrent les Canadiens de Waltham de soutenir ce club qui fait de grands progrès dans la voie du progrès.

Mlle Rebecca LeBlanc, une de nos

POIRIER & FILS.

LE MAGASIN QUI BAT LA MARCHE!

Ce n'est rien de nouveau, et si vous voulez avoir de bonnes marchandises à très bas prix, allez tous à l'ancien emplacement FIDÈLE POIRIER & FILS.

Nous venons de recevoir un stock tout frais en Etoffe à Robes, Flanellette, Indienne, Gingham, Colon à Chemises, Colon Jaune, Colon Fin, Corssets, Chapeaux, Habillements, Faits, Chaussures, Groceries, Ferronneries, Vaisselle, Papier à Tapiser, Etc.

Le tout à très bas prix pour argent comptant. Voulez-vous épargner de 10 à 15 par cent sur vos achats? Si oui, nous pouvons vous soulager. Venez nous voir. Satisfaction garantie.

Poirier & Fils, - Shediac.

charmantes jeunes Canadiennes, doit nous laisser ces jours prochains, pour Lynn, Mass., où ses parents demeurent depuis deux ans. Elle occupait une position à la American Waltham Watch Co., et sera beaucoup regrettée de ses compagnes ainsi que de ses nombreux amis ici.

Echos de l'Île du P-Edouard

Une affreuse tragédie a eu lieu samedi soir à Melzer's Corner, à trois milles de Charlottetown. La victime est un fermier, Alexander Stewart, âgé d'une cinquantaine d'années. C'est Joseph Carver, son engagé, qui l'a tué. Ce dernier s'était absenté plus longtemps qu'il ne le devait. Stewart le repréanda sévèrement. Enragé, Carver saisit un fusil pour en assommer son maître, et dans la lutte, le fusil fut cassé en deux. Carver alla emprunter un fusil à deux coups chez un voisin et à son retour de chargea son arme deux fois dans le dos de sa victime. Carver a été arrêté dimanche.

Remerciements à Saint Antoine de Padoue pour objet trouvé, sur promesse de faire publier dans le Moniteur Acadien. Les circonstances qui se rattachent à cette trouvaille sont inouïes, ce qui prouve à l'évidence qu'une course prière faite à Saint Antoine est efficace même dans les besoins temporels. — Un jeune homme de St-Pierre.

Remerciements à Saint Antoine de Padoue pour objet trouvé, sur promesse de faire publier dans le Moniteur Acadien. Les circonstances qui se rattachent à cette trouvaille sont inouïes, ce qui prouve à l'évidence qu'une course prière faite à Saint Antoine est efficace même dans les besoins temporels. — Un jeune homme de St-Pierre.

In the Probate Court of Westmorland County.

To the Sheriff of the County of Westmorland, or any Constable within the said County, GREETING: Whereas Louis N. Bourque, of the City of Moncton, in the County of Westmorland, Medical Doctor, a creditor of the estate of Paul M. LeBlanc, late of the Parish of Moncton, in the said County, farmer, deceased, has by his petition to me prayed that letters of administration of the estate and effects of the said deceased may be granted to him; You are therefore required to cite the said Louis N. Bourque, and all others interested in the estate of said deceased, to appear before me at a Court of Probate in and for said County to be holden in the office of the Registrar of Probates in Dorchester in said County on the twelfth day of May next at one o'clock in the afternoon to attend the granting of said letters of administration, or to show cause (if any) why such letters should not be granted as prayed for. Given under my hand, and the seal of the said Court, this eighth day of April, A. D. 1903. (Signed) F. W. EMMERSON, Judge of Probates, County of Westmorland. (Signed) CHAS. E. KNAPP, Registrar of Probates, County of Westmorland.

Pompes Funèbres. James Muiridge, Shédiac, N. B., ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈRES.

A l'honneur d'annoncer qu'il met à la disposition du public, un joli corbillard, trainé par deux chevaux, ainsi qu'une grande variété de bières, cercueils, etc., de toute dimension et de tout modèle. Un Joli Cercueil imitation de bois de rose, bien verni, pour \$12. Aussi toutes espèces de montures, garnitures et doublures de cercueils au plus bas prix. On peut se rendre aux chars avec le corbillard en tout temps. PRIX MODÉRÉS. 29 novoz ac

Trouvé.

Dans l'avant-dernière semaine de mars, dans le chemin public, dans la paroisse Ste-Marie, un portefeuille contenant une somme d'argent, que le propriétaire pourra recouvrer en faisant les preuves ordinaires en pareille circonstance. MELASE CORMIER. St-Antoine, Kent, 4 avr 1903. 41

Voitures d'Été!

Voitures d'Été!

Comme les années derrières, le sousigné a un assortiment inépuisable de

Voitures d'Été de premier choix

Elles sont belles, elles sont bonnes, elles roulent bien, elles vous assurent confortablement, et il y en a pour tous les goûts.

Vous qui avez besoin d'une voiture fine, allez pas acheter sans venir me voir. Mes prix sont raisonnables — mes conditions faciles. Ne l'oubliez pas — vous venez en repartirez — entrez chez

Stewart D. White, Shediac, N. B.

RESTAURANT et EPICERIE

A. J. Lavoie & Cie.

A l'honneur d'annoncer au public de Shédiac et des environs qu'il vient d'ouvrir, dans la bâtisse ci-devant occupée par le magasin de modes de Mme Galland, un

RESTAURANT de première classe

où l'on servira les meilleures huîtres en soupe ou sur la coquille, palourdes, filets rôtis, etc., et une EPICERIE pourvue de toutes les provisions de bouche en usage dans le pays, des meilleurs BOMBONS, FRAIS, FICIGES, CIGARES, ETC.

Ici vous trouverez constamment ce qu'il y a de mieux aux prix les plus modiques, et vous serez servis avec la plus exacte promptitude. Nous invitons la clientèle et des messieurs de la campagne comme des messieurs de la ville, avec l'assurance et entière satisfaction. Demandez et n'entrez qu'au RESTAURANT-EPICERIE de

A. J. LAVOIE et Cie, Shédiac

Encan

J'ai reçu instruction de Timon Léger de vendre à l'encan à la résidence de Jude A. Léger, au Barachois, SAMEDI, 18 AVRIL COURANT, à 1 heure de l'après-midi, les articles suivants: 1 jugement de 9 ans bonne pour l'ouvrage et la route, 1 bien bonne vache qui vèlera en mai, 1 wagon fin avec couverture et presque neuf, 1 wagon fin de seconde main, 1 bon truck-wagon, 1 charrette presque neuve, 1 traine à bois, 1 bon harnais de travail, 1 harnais fin, 1 charrie en acier pour cheval seul ayant servi une année, 1 herse carrée, 20 quarts de patates, 1 peu de bouffe, 20 boisseaux de bon blé de semence, White Russian, 2 voitures à deux sièges, et beaucoup d'autres articles. Vente certaine. Conditions de la Vente — Au-dessous de \$5.00, argent comptant; au-dessus de \$5.00, douze mois de crédit avec bons billets conjoints et intérêt à 7 par cent. J. H. HEBERT, Encanteur.

Liniment de Minard est en vente partout.

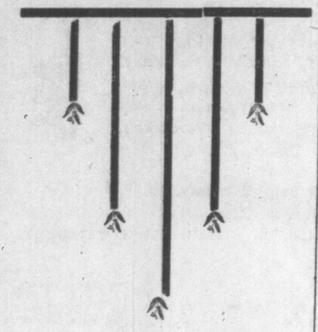
FEUILLETON

Jacques et Marie

Souvenir d'un Peuple Disperse.

PAR NAPOLEON BOURASSA.

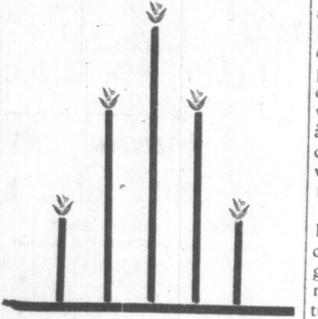
(Suite.)



Au Prix Coutant
Au Prix Coutant

Nous détaillons au prix coutant les marchandises que nous avons pu arracher aux flammes dans la grande conflagration du 15 octobre. C'est une belle occasion pour le public de se gréer du nécessaire à grand marché. Ces Marchandises comprennent Nouveautés, Draps et Etoffes, Flanelles, Flanellettes, Bombesette, Indienne, Chemises, Corps et Caleçons, Chaussures de toutes sortes pour Hommes, Femmes et Enfants, Epicerie, Ferronneries, Faïence, etc., etc. Notre magasin est temporairement installé dans les salles d'échantillons de l'hôtel Weldon, tout près de la station, et nous espérons que nos pratiques viendront nous y voir avec leurs amis et les amis de leurs amis. Comme autrefois, nous préférons en échange des patates, du beurre, des œufs, de l'avoine, de la viande, etc.

O. M. Melanson & Cie.



—Ah! que vous nous faites du bien, monsieur l'officier! s'écria la mère; tenez, j'aurais mieux aimé me faire trépaner plutôt que de voir un brin de tout cet avoir enlevé sous mes yeux. Ah! si le bien avait été le mien, pour le sûr que je n'en aurais pas soufflé un mot à vos soldats; et je me serais dit, en les voyant tout enlever. Que le bon Dieu soit béni; il connaît les coupables; lui; mais on ne peut pas laisser prendre ce qui n'est pas à nous, quand on en a la garde. Ce n'est pas que mamselle Marie soit incapable de payer le dégât: son père est un riche qui ne lui refuse rien; mais ce qui nous chagrînait, c'était que le mal se faisait chez nous... Notre maîtresse est si bonne! Ah! si vous la connaissiez! Tenez, si nous ne l'avions pas eue, nous serions à la merci d'un chacun; je sais bien qu'on ne laisse pas pâtir le pauvre monde, ici, mais c'est bien triste de n'avoir pas de chez soi! Mon défunt mari était pourtant un bon et honnête homme, que les grosses gens respectaient comme monsieur; qui travaillait tant qu'il pouvait; mais il n'était pas chanceux,—tout le monde ne l'est pas; souvent des malheurs, des pertes de bétail; surtout il n'avait pas de talent pour les vaches; malgré tous ses soins, il en perdait toujours quelques-unes; et puis, mon bon monsieur, il était battu du mal d'estomac, ce qui fait qu'il en est trépassé, que Dieu ait pitié de son âme!... Il m'a laissé avec six enfants, dont quatre sont morts de son mal, et ces deux gars, deux bessons, comme ça se voit, qui se portent bien et m'aident à faire des rentes à mamselle Marie. Elle les aime bien aussi, la maîtresse; et eux!... si vous les aviez vus toutôt comme ils se battaient pour elle! Ah! ce n'est pas par malice s'ils ont tant égratigné vos soldats. Je vous assure, ils n'ont jamais frippé de la douceur à personne; vous leur pardonnerez, n'est-ce pas, monsieur George?... —Très-volontiers, d'autant plus que je vais en faire donner bien davantage à mes brutes. —Ah! quel bon Anglais vous êtes, monsieur l'officier; mais mamselle Marie, qu'est-ce qu'elle va penser de nous quand elle apercevra sa maison?... Et pourtant ce n'est pas nous autres qui lui avons attiré ça; nous ne comprenions rien à ce que nous demandaient ces hommes, et ils ne voulaient pas nous permettre d'aller chercher notre maîtresse, elle qui devine tout. Ils se sont mis de suite à faire le sabbat. Tenez, vous me croirez si vous voulez, mais je vais vous conter toute la chose, exactement comme elle s'est passée. Vers trois heures, j'étais à filer la laine de Mamselle Marie, dans ce coin, et je dépêchais de finir une grosse tâche, que je m'étais donnée pour surprendre la petite maîtresse, ce soir: Pierriche s'occupait à rassembler ses souliers de guéret et je lui parlais de mon défunt mari, qu'il n'a jamais connu. Je me trouvais donc à lui dire qu'il avait toute la dégaîne de son pauvre père, que son nez surtout était monlé sur le sien, lui qui l'avait fait en peinture, quant j'entendis Janot, dehors, qui hochait son frère à tue-tête. Je me levais et je vis quatre soldats qui tarabustaient un peu les gars. Pierriche ne se le fit

pas dire deux fois pour voler au secours de son besson. Le lieutenant, qui vit à ce début que la veuve lui préparait toute une épopée, sans compter l'histoire de quatre générations de Trahan; connaissant d'avance à peu près tout ce qui s'était passé à la ferme, songea de suite au moyen d'éviter le menaçant récit. Il lui dit qu'elle était épuisée, et qu'une pareille narration ne pourrait que renouveler ses douleurs; que dans ce moment elle devait songer surtout à prendre du repos; puis il promit de revenir le lendemain. Si cette pauvre Didon n'avait pas voulu écouter Enée davantage, il est probable qu'elle n'aurait jamais été surprise par ce gros orage qui faillit être si funeste. Ce n'est pas que George craignit la pluie; au contraire... mais dans ce moment il ne s'intéressait plus qu'à une seule chose: à savoir, mamselle Marie, la petite maîtresse si bonne, la fille du riche, qui devinait tout. Il n'avait déjà plus conscience de la bonne action qu'il venait de faire. Il l'avait cependant accompli par l'impulsion sincère et spontanée de son cœur, mais, surtout, parce qu'il avait trouvée sur son chemin. Je crois bien qu'il n'aurait jamais reculé devant un acte de dévouement à faire; mais soit éducation, soit caractère, il ne courait pas après, et dans ce moment-ci, ayant décidé d'infliger une bonne bastonnade à ses vauriens et de bien payer leur saccage il n'y songeait plus, se souciant peu de verser encore quelques larmes sur cette affaire, et il laissait son esprit léger courir comme un follet sur les pas de mamselle Marie. —Mamselle Marie... pensait-il en lui-même, mais il me semble qu'on ne me l'a jamais montrée celle-là; je dois pourtant avoir vu toutes les filles du district: ça doit être quelque bonne, laide, vieille fille, sur la soixantaine, qui se fait aimer des veuves et des orphelins avec son argent, parce qu'elle n'a jamais pu s'en attacher d'autres autrement, et qui visite ses pauvres après soleil couché... Ce pendant elle a encore son père... mais on vit si vieux, ici... Pourquoi n'est-elle pas dans cette maison?... Est-ce qu'elle n'y reste pas?... Voilà une heure que je l'attends. Puis reprenant tout haut:—Je comprends votre situation, la mère: étant restée veuve et dans la misère, vous avez rencontré une personne âgée et sans enfant, qui a bien voulu vous prendre avec elle pour soigner la maison pendant qu'elle va causer chez les voisines et faire des charités... —Une vieille fille! vous dites, mais il n'y en a jamais eu à Grand-Pré; on ne connaît pas encore ça! Oh! monsieur l'officier; je vous en souhaite des vieilles filles comme celle-là! Excusez un peu! Si elle n'était pas pronisée; si elle ne s'en têtait pas à rester constante pour ce pauvre Jacques Hébert, qui ne revient plus; si on pouvait prendre plusieurs hommes, elle aurait de quoi choisir, car les cavaliers, ça pleut chez elle; mais c'en est merveilleux comme elle n'est pas marieuse! Elle ne veut plus même danser, pas plus avec ses cousins Leblanc qu'avec les autres; et si elle va chez les voisins, ce n'est pas pour s'amuser, belle! Elle vient ici, le matin ou l'après-midi, fait son petit tour partout et elle s'en retourne à la brunante, tout droit chez elle. Mais ce soir... son heure est passée... elle a peut-être eu un pressentiment qui l'a empêchée de partir... Chère petite maîtresse! comme ça lui aurait crevé le cœur de voir ce saccage! A peine la veuve avait-elle terminé cette phrase, que Marie entra précipitamment, toute troublée, suivie de son plus jeune frère; elle alla se jeter dans les bras de la

HARDES HUMPHREY. Depuis la LAINE BRUTE jusqu'au VETEMENT! Les Hardes Humphrey sont d'Etoffe Humphrey. PAS DE PROFIT POUR L'ENTREMETTEUR. Demandez les Hardes Humphrey à votre marchand. S'il ne les a pas, écrivez-nous directement. Nous confectionnons HABILLEMENTS COMPLETS Assortiment immense, gentils patrons, façon parfaite. Pesanteur convenable pour la saison. Font et conviennent à n'importe quel homme. PANTALONS. Confectionnés pour donner satisfaction. Convenables pour n'importe quoi. Notre pantalon de bûcheron est le meilleur sur le marché. Pesanteur moyenne et grande. REEFERS. Branche spéciale—Forts, chauds et durables. CAPOTS. Swaggers, Chesterfields—Grande variété de jolis patrons et coupe élégante. Nous sommes la seule maison au Canada qui ait le contrôle absolu de la fabrication, de la laine brute jusqu'au vêtement prêt à porter, et comme cela diminue tous les entremetteurs, nous pouvons vous assurer le plus bas prix possible pour un article de premier ordre. L'attention soignée de dessinateurs habiles, de tailleurs expérimentés, de main-d'œuvre intelligente, secondés par les machines perfectionnées les plus modernes, garantit la production de vêtements parfaits sous tout rapport. RAPPELEZ-VOUS—Nous ne nous servons que de la meilleure Etoffe—l'Etoffe HUMPHREY, sortant des FABRIQUES DE LAINAGES DE MONCTON. Humphrey Clothing Company, Ltd., MONCTON, N.-B.

malheureuse mère, l'embrassa avec pitié.—Pauvre fermière, lui dit-elle, on vient de tout me raconter; je ne croyais pas venir ce soir, j'étais chez l'oncle Leblanc, qui est malade; mais j'accours. Ils vous ont fait bien du mal, n'est-ce pas? Comme vous voilà défaits!... et toi, mon Janot, dans quel état tu es la figure!... Les méchantes gens! —Et votre maison! votre ménage! dirent les deux enfants, pleurant en se joignant les mains. —Oh! cela n'est rien, mes amis; et c'est un peu ma faute. Cet étouffement d'Antoine avait livré l'autre jour, à la caserne, la contribution de bois imposée sur cette ferme, avec celle que notre père envoyait pour sa propre terre, et il avait oublié d'en faire la remarque au sergent. Dupuis, j'ai négligé moi-même de l'informer de cet oubli, me m'attendant pas à tant de rigueur: voilà pourquoi vous avez été tant maltraités. Mais vous ne souffrirez pas davantage; demain, tout sera réparé; vous serez mieux qu'avant, et personne ne viendra vous inquiéter. —Et c'est monsieur qui se charge de tout payer, interrompit Pierriche en montrant, tout triomphant l'officier que la jeune fille n'avait pas encore aperçu dans le pénombre de l'appartement, occupée qu'elle était à consoler son monde. Marie ne put retenir une exclamation de surprise à la vue du militaire; elle fit un pas en arrière, rougit et se sentit muette. George s'était tenu immobile, absorbé tout entier par le charme que donnait à cette nouvelle scène la douce et gracieuse petite maîtresse; et la terrible apostrophe de Pierriche, quoiqu'elle offrit un excellent à-propos pour faire la connaissance d'un propriétaire lésé, ne lui fit qu'un demi-plaisir, en le mettant en évidence. Il aurait voulu rester spectateur plus longtemps. Mais quand il vit le trouble de la jeune fille, il s'empressa de lui dire sur le ton le plus rassurant: —Oui, mademoiselle, c'est à nous à réparer le tort que vous a causé la brutalité de nos soldats; je me charge de remettre tout à neuf, et de plus Janot viendra chercher, au presbytère, certains remèdes excellents qui guérissent infailliblement les contusions que reçoivent les enfants braves et dévoués comme lui et son frère. —Mais ce n'est pas tout, dit en-

core Pierriche, c'est que monsieur nous a dit qu'il ferait donner cinq cents coups de fouet à chacun de ses brigands!... —Cinq cents coups de fouet! exclama Marie; ah! mais ce serait aussi cruel!... —Oui, répond George, cinq cents... six cents... sept cents... et il est probable qu'il ne serait arrêté qu'à mille, tant il se sentait le cœur aux réparations devant les beaux yeux si compatissants de la maîtresse. Mais celle-ci l'interrompit:—Ah! monsieur le capitaine, vous ne serez pas si rigoureux: il y a aussi de notre faute. —De votre faute!... mais ne pouvaient-ils pas attendre une explication, les pendants? —C'est vrai, mais il me semble que trois cents coups sont déjà beaucoup trop; je vous demande grâce pour le reste; c'est si horrible de battre ainsi des hommes! —Ils ont bien battu une femme et deux enfants, les scélérats! —C'est vrai, monsieur le capitaine, mais trois cents coups de fouet comptés sur les épaules, songez donc que cela doit être bien long! D'ailleurs, les malheureux se croyaient bien autorisés par l'ordre du gouverneur... —Eh bien! pour vous, mademoiselle, j'en retranche deux cents. —Grâce pour une centaine... c'est toujours bien nous qui avons plus le droit de nous plaindre. —Ils ne vous en tiendront pas compte, les sans-cœurs. Enfin, puisque vous le voulez encore, soit, deux cents, mais... —Mais, si un cent suffisait pour satisfaire à la discipline militaire pourquoi pas un cent, puisque vous êtes si bon?... —C'est bien, mais à une condition: c'est que la bouche charmante et miséricordieuse qui m'implore pour ses persécuteurs, ne s'ouvrira plus pour me demander des grâces, mais pour m'en accorder. Marie fut complètement déconvenue par cette période déconvenue: Bouche charmante et miséricordieuse: cela était beaucoup trop énergique pour une première entrevue; et comme l'humble fille ne savait pas quelles grâces pouvaient attendre d'une petite villageoise ces superbes messieurs anglais qui n'avaient pas l'habitude d'en demander aux personnes de son village elle crut rêver et resta muette. Ce qui fit que les soldats reçurent au moins cents coups de fouet.

HA... Nou... sont auss... nier goût... Nos... Pantal... nuerons... donnez v... paire de... Coin des... Car il est... phrase ét... treuse, la... aurait cor... eux, et er... partie là... ment ame... distribuer... dats. Au... souvent d... à part, à... Véritablem... tresse s'en... trait le bo... diable. Qu... sur le dos... beaucoup t... Le lieu... tait plus qu... maison, la... sonna la r... trer au pre... Arrivé d... put s'empe... d'œil sur... taient là, s... puis plus d... bla qu'ils a... nudité lui p... plus triste... il ne put r... dirigea vers... Dulcinée p... velle. —Quelle... se dit-il; l... petits prése... je m'expose... je cours m... sassiné par... vais faire fu... villageoise;... lait au mo... nous—ce c... bien d'emp... oubliée tout... qu'elle m'a... d'admiration... il n'y avait... très-innocent... Véritablem... ressources... ment je m'y... ne pas m'er... rai fait fouet... Je regrette... les quatre... aurait duré... Je crois bie... après le dîne... Et Georg... soir-là, sans... ses images f... meur maussa... tiers repris... foncer jusqu'... qui semblaie... vaise fortune... me temps... désagréable... supplice; m... sent depuis... tendit son re... Cette absen... le lieutenant... cer une si sév... nison. La nuit p... soleil levant... d'automne, le... la nature, le...oiseaux, font... attrayant, a... Le lendemai... vit la sienn...

HABILLEMENTS De Serge Noire, Pour Printemps.

Nous avons reçu nos Habillements de Serge Noire. Ils sont aussi bons que les habillements de recommande, et du dernier goût sous le rapport de la coupe et du fini.

Nos Habillements spéciaux de recommande à \$12.00, et nos Pantalons à \$3.00 ont donné tant de satisfaction que nous continuerons à prendre des ordres pour ces vêtements. Entrez et donnez votre mesure pour un habillement de printemps ou une paire de pantalons.

W. D. MARTIN,

Coin des Rues Main et Lutz, - - MONCTON, N. B.

Car il est probable que sans la phrase ébouriffante et malencontreuse, la bouche miséricordieuse aurait continué d'intercéder pour eux, et en allant comme elle était partie là, elle aurait pu certainement amener monsieur George à distribuer des bonbons à ses soldats. Aussi, Pierriche, qui faisait souvent des réflexions, se disait-il à part, à la fin de ce dialogue : — Véritablement, si cette petite maîtresse s'en mêlait, elle empêcherait le bon Dieu de faire brûler le diable. Quatre cents coups de moins sur le dos des ces assassins, c'est beaucoup trop obtenir !...

Le lieutenant, sentant qu'il n'était plus qu'un embarras dans cette maison, assez confus lui-même, sonna la retraite et se hâta de rentrer au presbytère.

XI

Arrivé dans sa chambre, il ne put s'empêcher de jeter un coup d'œil sur les trois clous qui restaient là, solitaires comme lui, depuis plus de six mois. Il lui sembla qu'ils avaient poussé, tant leur nudité lui paraissait de jour en jour plus triste, plus désespérante ; et il ne put retenir un soupir, qu'il dirigea vers Clara, faite d'une Dulcinée plus fraîche et plus nouvelle.

—Quelle singulière population ! se dit-il ; les beaux chevaux, les petits présents n'y peuvent rien ; je m'expose à la haine des miens ; je cours même le risque d'être assassiné par ces brigands que je vais faire punir pour cette petite villageoise ; je comptais qu'elle allait au moins tomber à mes genoux—ce que je me proposais bien d'empêcher,—et voilà qu'elle oublie tout, au premier mot galant, qu'elle m'arrête au premier point d'admiration ! Bouche charmante ! il n'y avait pourtant rien là que de très-innocent.

Véritablement, je suis à bout de ressources, et je ne sais pas comment je m'y prendrai demain pour ne pas m'ennuyer, après que j'aurai fait fouter ces quatre vauriens. Je regrette de leur avoir retranché les quatre cents coups, cela aurait duré toute l'avant-midi... Je crois bien que je me tuerais, après le dîner.

Et George alla se coucher, ce soir-là, sans adresser de souhaits à ses images favorites. Il était d'humeur maussade. Il eut bien volontiers repris son marteau pour enfoncer jusqu'à la tête les trois clous qui semblaient insulter à sa mauvaise fortune, et faire sentir en même temps, par ce tapage, à son désagréable voisin, un peu de son supplice ; mais celui-ci était absent depuis quelques jours ; il attendit son retour.

Cette absence explique pourquoi le lieutenant se permettait d'exercer une si sévère justice dans la garnison.

XII

La nuit porte conseil : un beau soleil levant, une brillante matinée d'automne, le sourire universel de la nature, le chant matinal des oiseaux, font retrouver l'existence attrayante, après un jour orangeux. Le lendemain, le jeune officier revit la sienne tout en beau ; il dé-

jeûna bien, et remit son suicide à un autre jour, songeant à revoir Marie encore une fois avant de mourir. Il ne se souvenait plus que de la beauté et des grâces de son apparition de la veille ; le désappointement était oublié.

Aussitôt la besogne régulière de son office accomplie, il se hâta de se rendre à la ferme de la mère Trahan pour installer les ouvriers qui devaient faire la réparation de la maison. Il était encore matin, mais pas assez pour que la petite maîtresse ne fût pas déjà rendue sur les lieux. Dès l'aurore elle était accourue pour voir comment sa fermière avait passé la nuit, après les cruelles émotions du jour précédent. Elle reçut le capitaine sur le seuil de la porte, ce qui lui fit une surprise si agréable qu'il en rougit, comme aurait fait quelqu'un moins aguerris que lui. Le pauvre garçon se trouvait dans un monde si nouveau pour lui, qu'il se sentait redevenu novice. Mais ce qui lui fit encore plus de plaisir, c'est que la jeune fille salua presque le sourire sur les lèvres. Malgré le trouble évident de sa démarche et les nuances pourpres qui passaient sur son visage, habituellement un peu pâle, depuis quelque temps, elle vint audevant de lui, l'invitant à entrer et à s'asseoir ; puis, elle lui fit l'aimable reproche de mettre trop d'empressement dans une affaire si peu importante, le remercia ingénument de sa conduite généreuse à l'égard de sa famille adoptive, s'excusa de ne l'avoir pas fait plus tôt, à cause de son trouble et parce qu'elle n'avait connu tous les détails de son action que par le récit de la mère Trahan.

George n'en revenait pas de son étonnement : il était stupéfié ; il ne savait quelle trompette emboucher, quel langage tenir, quels sentiments exprimer. Il balbutia quelques lieux communs, évitant, avant tout, de répéter rien qui ressemblât à bouche charmante, regard angélique, sourire ineffable. Enfin, cet incendiaire de cœurs, ce lion de haut parage était ébloui et confus devant une simple villageoise ; il ne savait plus faire qu'une sottise figure ; il restait devant elle comme un chanteur enthousiaste, qui, après avoir débité fièrement dans un morceau favori, vient à s'étouffer tout à coup au plus brillant passage.

Il rayonnait tant de grâce naturelle, tant de vertu sincère et confiante, tant de dignité vraie dans toute cette petite personne ! car ce n'était plus la petite fille de l'automne de 1749, ce papillon doré qui ne se reposait que dans le mouvement, et ne vivait que du sourire et des joies qu'il faisait naître autour de lui. Elle atteignait à ses vingt ans, elle possédait tout ce qu'avait fait espérer son joli printemps. Son esprit avait acquis, dans la vie retirée et laborieuse à laquelle elle s'était condamnée depuis le départ de son fiancé, une maturité peu commune chez les filles de son âge. Pour varier un peu et distraire ses heures d'isolement, son oncle, le notaire, lui avait passé quelques-uns de ses moins gros livres, qu'elle avait lus et relus plusieurs fois avec atten-

tion ; car la bibliothèque n'était pas considérable. Le raisonnement et l'observation continuels qu'exigent les travaux des champs, joints à ces lectures substantielles des œuvres du grand siècle, avaient donné à son esprit une trempe et une étendue plus qu'ordinaire dans la société de Grand-Pré. Le vieux notaire, qui l'aimait beaucoup et qui, d'un autre côté, s'était toujours montré partisan et l'ami des Anglais, lui avait aussi fait apprendre un peu la langue des conquérants qu'il jugeait nécessaire aux habitants dans les conditions où se trouvait le pays. Marie était donc devenue, à tous égards, une fille très-remarquable, qui n'aurait été déclassée nulle part, avec quelque notions de plus sur les usages du grand monde. A n'apprécier que sa valeur morale, elle était de beaucoup la supérieure du beau militaire qu'elle venait de charmer. Et c'était sans doute cette supériorité voilée, mais réelle, qui imposait tellement à celui-ci.

George s'était tellement fait à ce monde du convenu, à cette société où tout est masque, intérêt, image, fard, parfum ; où les paroles, le regard, la démarche sont soumis comme la musique à des règles subtiles qui permettent aux habiles d'en tirer plus ou moins d'effet ; il s'était si bien habitué à ne voir autour de lui que des acteurs de la grande comédie universelle, dont il faut se servir pour ses jouissances, en les payant tout juste pour le temps du spectacle ; sa langue s'était si peu formée à parler autre chose que ce verbiage frelaté à l'usage de la coquetterie, du libertinage mitigé et du mensonge, qu'il sentit en voyant Marie qu'il avait toute une éducation à commencer, pour quelque chose de commun avec elle : l'éducation du simple vrai, du simple juste, du simple bien, celle qu'il aurait dû faire la première ou que la vie à grande volée avait promptement altérée chez lui.

Remarquez que ce ne fut qu'une impression du moment chez le jeune lieutenant, et non une réflexion ; il avait pour principe de ne pas s'amuser à faire des raisonnements abstraits ; mais le sens moral était encore si juste en lui, qu'il s'y faisait sentir en toute circonstance, s'il ne maîtrisait pas toujours la légèreté et les entraînements de son caractère. Ainsi, nous l'avons vu tout occupé à chercher une autre Kitty, une autre Clara, un de ces jouteurs d'un jour, qui s'acquiescent facilement et se quittent sans regret ; une de ces sylphides qu'enfantent les lieux de garnison, créatures légères et inoffensives, qui voltigent sans crainte autour des hommes d'épée comme des insectes de nuit autour des feux de joie où ils finissent par brûler leurs ailes ; mais en voyant Marie, il fut frappé de ce qu'il y avait de noble et de beau dans cette créature d'élite ; et il ne vint pas à sa pensée de l'assimiler aux fantômes éphémères de sa folle vie passée ; et quoiqu'il restât tout épris d'elle à première vue, selon sa vieille habitude qui ne souffrait pas le temps perdu, il se sentit tout investi par un sentiment de respect dont il resta subjugué.

Il n'en perdit pas plus, pour tout cela, ce qu'il y avait d'inconséquence et de spontanéité irréfléchie dans ses actions ; ainsi, dans ce moment sentant son cœur glisser du côté de Marie, la pente lui sembla douce, il le laissa faire sans songer comment il s'arrêterait.

(A continuer.)

Pantalons de Petits Gargons

Nous avons justement les Hards qui conviennent aux petits gargons pétillants, usuriers, difficiles à entretenir. Les Pantalons LION BRAND résistent le mieux à tous assauts. Les prix sont modiques, et la qualité de choix.

E. C. COLE & CIE.,

Hards, Chapeaux et Merceries, - BLOC PALMER, - MONCTON

COMTÉ DE KENT

Deux projets de loi actuellement devant la législature sont d'un intérêt tout particulier pour le comté de Kent. L'un est le bill constituant la compagnie du chemin de fer de Beersville. La voie projetée partira d'Adamsville, sur l'intercolonial, et ira aboutir aux mines de charbon qu'on a commencé à exploiter dans le haut de la rivière de Richibouctou—soit une distance de sept milles. A l'heure qu'il est, le charbon qu'on extrait de ces mines est charroyé en voiture ; le chemin projeté fournira un débouché plus commode, plus rapide et moins dispendieux.

L'autre projet est celui qui se rapporte au prolongement du Kent Northern de Kent Jonction jusqu'à Chipman, où il se reliera au chemin de fer de Chipman et Frédéricricton, ce qui mettra la partie nord du comté de Kent en rapports faciles avec le réseau du Pacifique Canadien et raccourcira de beaucoup le trajet de Boston, etc. Les promoteurs de cette entreprise se proposent également d'établir des communications avec l'île Saint-Jean en prolongeant le Kent Northern jusqu'au rivage du détroit de Northumberland et en établissant une ligne de bateaux traversiers entre le Cap de Richibouctou et la Pointe-Ouest de l'île St-Jean. Un embranchement, de cette pointe au chemin de fer de l'île, complètera le réseau de communications directes entre la partie ouest de l'île et Richibouctou, Boston, etc.

Les deux compagnies demandent les subsides ordinaires à la province pour mener leurs entreprises à bonne fin. MM. Gilmore Brown, J. C. Brown et Robt. Hutchinson, C. R., sont à Frédéricricton, travaillant à la réalisation de ces projets.

TRAGÉDIE INFERNALE EN PLEINE MER.

—Les phases d'une tragédie extraordinaire de meurtre et de cruauté, qui a eu lieu en pleine mer, se déroulent en ce moment dans la cour de police de Liverpool, Angleterre. Le vaisseau Veronica, de St Jean, N. B., commandé par le capt Shaw, de l'île du Prince-Edouard, faisait voile de Buenos Ayres l'an dernier pour l'Angleterre, avec un équipage recruté dans les bas fonds de la gente marinière. Quelques jours après le départ du navire, un des matelots, nommé Rau, second d'un camarade nommé Smith, conçut le dessein d'assassiner le capitaine et ses aides et de s'emparer de leurs valeurs. Après s'être concertés pendant plusieurs jours et avoir mis un de leurs compères dans le secret de leur affreuse conspiration, Rau et Smith commencèrent leur œuvre infernale par assommer un couple de matelots. Puis appelant le capitaine et le contre-maître ils firent feu sur eux à leur sortie de la cabine, où les deux blessés se barricadèrent pendant plusieurs jours. Un bon jour Rau se risqua à ouvrir la lucarne pour demander au capitaine le compas et quelques autres choses. Les blessés implorèrent leurs assassins de leur donner de l'eau, qu'ils étaient mangés par la fièvre. Le capitaine offrit à Rau de ne pas le dénoncer s'il voulait bien consentir à le laisser vivre afin qu'il pût revoir sa femme et

ses enfants. Mais ces cœurs endurcis, au lieu de s'attendrir à ces appels à la pitié, s'armèrent de bâtons et de pistolets, et terrassèrent le malheureux capitaine et son non moins infortuné contre-maître et les jetèrent en pâture aux poissons de la mer. Alors ils exterminèrent deux autres de leurs compagnons, mirent le feu au navire et se réfugièrent dans une chaloupe, qui fut plus tard recueillie, et emmenée en Angleterre avec les assassins et un ou deux témoins de la lugubre tragédie. Ces témoins, tourmentés par le remords, finirent par laisser percer la vérité sur les atrocités auxquelles ils avaient dû prendre part même pour échapper au sort des autres, et les assassins furent pincés par les autorités, qui, espérans-les, puniront comme ils le méritent les monstres à face humaine qui sont tombés entre leurs mains.

DÉCÈS

A l'hôpital de Boston, où il était entré le 18 mars pour subir une opération, qui a été faite heureusement, mais aux suites de laquelle il ne devait point survivre, Edouard Hébert, fils de défunt Joseph Hébert, autrefois de Grande-Digue, s'endormait de son dernier sommeil, le 27 mars, à l'âge de 39 ans. Les funérailles ont eu lieu dimanche après-midi au cimetière de St Paul d'Arlington, à Cambridge. L'absoute fut prononcée par M. le curé de l'endroit, et le Libera chanté par un puissant chœur, accompagné de l'orgue.—R. I. P.

Le regretté défunt était le frère de M. Hébert Hébert, opticien, de Fitchburg, Mass., et de Mme Paul D. Léger, de Shédiac, et était domicilié à Fitchburg depuis 14 ans.

A Lynn, Mass., le 20 mars 1903, à l'âge de 49 ans, M. Jude O. Dupuis, autrefois de College Bridge, Memramcook, rendait son âme à Dieu, après une maladie de trois mois soufferte avec résignation et muni de tous les secours que l'Eglise accorde à ses enfants à l'heure du trépas. Les funérailles ont eu lieu le 23 au milieu de tous ses parents et amis qui résident à Lynn et dans les environs. Le défunt laisse pour pleurer sur sa tombe une épouse éplorée, six garçons et deux filles, et un grand nombre de parents et d'amis qui le regretteront longtemps. Trois frères et deux sœurs lui survivent. Il émigra aux Etats Unis en mars 1893, et était employé depuis à peu près cinq ans à la T. H. Electric Co., et avait su par son travail et sa persévérance s'attirer l'estime de ses maîtres, et occupait une position lucrative qui lui permettait de vivre assez à l'aise. A Lynn comme à Memramcook le défunt était estimé et respecté de tous ceux qui le connaissaient.—R. I. P.

LA SOUFRIÈRE

Kingston, île de St Vincent, 3 avril.—La dernière éruption de la Soufrière a été la plus prolongée et, au point de vue géologique, la plus intéressante. Elle a duré du 21 mars jusqu'au matin du 30 mars.

Le volcan de la Soufrière est de nouveau entré en activité dans la nuit du 30 mars. Un phénomène remarquable s'est produit ; le cratère étant refait sur les nauages. Le volcan continue à donner des signes d'activité.

L'officier de l'agriculture rapporte que le district du Vent ressemble aux environs d'une usine à gaz. La jeune végétation a encore été détruite par les cendres du volcan. Une douzaine de différentes sortes de matières ont été vomies dans cette éruption.

To Cure a Cold in One Day Cures Grip In Two Days.
 Take Laxative Bromo Quinine Tablets. on every box. 25c.
 Seven Million boxes sold in past 12 months. This signature, E. W. Brown



Hotel LeBlanc, RICHIBOUCTOU, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville. Excellentes accommodations. Termes modérés. A. T. LeBLANC, Propriétaire.

HOTEL RIVERSIDE,

DUKE STREET, MONCTON, N. B.

Avantageusement situé tout près de la Rivière Petitcodiac et du bureau de poste. Bonnes chambres, bons lits, bonne table, service attentif et prix modique. Bonne écurie pour les chevaux.

FERD. THIBODEAU, Prop. 10 déc. 1901

Hotel Terrace,

Tout près de la station du chemin de fer Shédiac, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et confortablement meublé à neuf. Bonne table, bonnes chambres et beaux lits. Bonne grande écurie pour les chevaux. Repas à toute heure. Pension à la semaine ou au mois. Prix modérés. Voyageurs, venez à la Terrace.

Philippe F. Melanson, Shédiac, 9 nov. 98

Queen Hotel

ROBERT GALLANT, Prop., Bouctouche, - Kent, - N. B.

Ce populaire hôtel, si avantageusement situé, dans le village de Bouctouche, au centre des affaires, vient d'être remodelé et offre au public voyageur tout le confort désirable. Bonnes chambres, bonne table, service attentif et prix modiques. Bonne grande écurie; on donne les soins les plus particuliers aux chevaux. Ne manquez pas de loger au Queen.

Hotel LeBlanc,

Moncton, N. B.

Cet Hôtel, situé tout près de la station, vient d'être remodelé et meublé à neuf, et offre au public voyageur tout le confort désirable. Bonnes chambres, bonne table, service attentif et prix modiques. Voyageurs qui visitez Moncton, ne manquez pas de venir à l'Hotel LeBlanc.

E. C. LeBlanc et H. S. Bonnevie, Moncton, 21 oct. 1902

King Hotel

Vis-à-vis la traversée } Harcourt, N. B.

Les trains arrêtent vingt minutes pour le dîner. Repas servis à toutes heures. Une bonne écurie est à la disposition des voyageurs. Ici on peut louer chevaux et voitures à la journée ou à la semaine.

Louis G. Collet, - Propriétaire

Maison de Pension Privée

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert, à sa résidence, en face du couvent, une maison de pension privée de première classe, pourvue d'une dizaine de bonnes chambres à coucher, d'une bonne salle de bains, etc. Bonne pension, bons lits, à des prix modérés. Repas à toute heure. Les pensionnaires seront l'objet des plus grands soins.

Julien S. Cormier, - Shédiac, 20 nov. 1902

Aux trappeurs

Les soussignés achètent au plus haut prix et acceptent toute espèce de peaux de pelletterie: ours, ours blancs, peaux de renards, peaux de loup, peaux de vison, peaux de lièvre, peaux de martre, peaux de castor, etc., etc. Les chasseurs et les trappeurs trouveront leur avantage à nous voir ou à nous écrire avant de disposer de leurs pelletteries.

O. S. LÉGER & P. D. BOURQUE, Moncton, 10 déc. 1901

AVIS

AVIS est par le présent donné qu'on demandera à l'Assemblée Législative du Nouveau-Brunswick à sa prochaine session un Acte pour constituer en corporation une compagnie appelée la Compagnie d'Aqueduc et d'Éclairage d'Edmundston, avec les pouvoirs suivants:

- (a) de construire et d'exploiter à Edmundston, dans le comté de Madawaska, un système d'Aqueduc et de Lumière Électrique pour la dite ville et les environs, avec les pouvoirs incidents usuels. (b) de construire et d'exploiter un moulin à farine et autres manufactures et d'acquies et vendre des terrains et autres propriétés.

Daté à Edmundston, N.B., ce 16 mars 1903. STEVENS & LAWSON, Solliciteurs.

FRANCE

LES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES.—Paris, 10 avril.—Le premier ministre Combes poursuit activement l'exécution des lois contre les congrégations. Il a lancé aujourd'hui deux circulaires adressées aux évêques. Une leur signifie qu'il leur faut défendre absolument aux membres des congrégations de prêcher dans les églises de leurs diocèses et les avertit que s'ils négligent de le faire, les églises où la loi aura été violée seront fermées. L'autre circulaire ordonne la cessation des offices religieux dans tous les établissements auxquels l'autorisation n'a pas été accordée.

Paris, 10 avril.—Les pères Passionnistes qui conduisaient l'église catholique anglo-américaine ici sont partis hier pour l'Angleterre sans qu'aucune démonstration ait eu lieu. Un grand nombre de membres anglais et américains de l'église se sont réunis et ont dit au revoir aux pères. Il y a eu échange d'adieux et de bénédictions. Le supérieur de l'ordre a dit que les pères préféreraient s'en aller tranquillement et ne pas donner aux autorités l'occasion de se plaindre. Des prêtres séculiers ont immédiatement repris les cérémonies habituelles de la semaine sainte et il n'y a pas eu d'interruption dans les services religieux.

On annonce semi-officiellement que M. Combes consacrerait les vacances parlementaires à examiner les demandes d'autorisation de rester en France, faites par des établissements qui dépendent de congrégations autorisées, mais qui sont eux-mêmes non autorisés. Ces établissements sont au nombre d'environ 7,000. M. Combes prépare également le plan des lois relatives aux ordres féminins qui demandent l'autorisation législative, demandés qui seront soumises à la chambre quand elle se réunira. Ces ordres sont au nombre de 363 ayant chacun un ou plusieurs établissements.

LES CHARTREUX

Paris, 3 avril.—Les journaux de l'opposition ont récemment donné à entendre qu'une personne ou des personnes touchant de près au gouvernement, avait offert d'obtenir pour les moines de la Grande Chartreuse l'autorisation de rester en France, en échange du versement par ces derniers d'une somme de 1,000,000 francs.

Le directeur du "Petit Dauphinois" faisant récemment allusion à cette allégation, a affirmé que deux personnes, dont citait les noms, lui avaient communiqué cette offre au nom d'un personnage qu'il désignait simplement par "M. X."

M. Combes a déclaré à la chambre députés que cette histoire était fautive, ajoutant que c'était une accusation infamante, comme toutes celles qui avaient été faites depuis qu'il était à la tête du ministère, et il a ajouté qu'il avait l'intention de mettre un terme aux opérations des deux personnes nommées par le "Petit Dauphinois." Il a également écrit dans le même sens aux journaux.

LES ASSOMPTIONISTES

Paris, 12 avril.—La police a fait perquisition dans un certain nombre de maisons habitées par des membres de l'Ordre des Assomptionnistes. On y a saisi des papiers et documents dans l'intention de se rendre compte si cet ordre religieux a été réellement dissout en conformité d'un jugement des tribunaux rendu il y a quatre ans.

PUNITION DES PERSÉCUTEURS.—On écrit de Bretagne que les catholiques populations de ce pays viennent d'être vivement frappées par des événements qui suivent de près l'expulsion violente des Sœurs.

La femme d'un gendarme, lequel s'était particulièrement fait remarquer par sa brutalité, mourait subitement quelques jours après les tristes incidents des expulsions.

La malheureuse avait dit à son mari: "Apporte-moi donc un jour la tête d'une Sœur."

Un brigadier de gendarmerie, qui s'était montré également très rigoureux dans son odieuse mission d'expulser, assista un obséquus de la femme d'un de ses collègues et tombait raide mort derrière le cercueil.

Dans une autre localité, un de ceux qui se montrèrent les plus acharnés contre les religieuses perdit successivement, et à quelques jours de distance, un de ses enfants et sa femme.

Il faut laisser à la conscience de chacun le soin de faire sur ces douloureux événements les réflexions qu'ils comportent.

Mais on doit se souvenir qu'après les grandes persécutions contre les premiers chrétiens, Lactance put écrire un livre terrible "sur la mort des persécuteurs."

Attention

Aujourd'hui le Moniteur adresse ses comptes d'abonnement à une partie de ses patrons qui n'ont pas encore soldé le prix de leur souscription.

Les autres seront servis dans notre prochaine feuille. Nous prions nos abonnés de nous remettre sans délai, et pas plus tard que d'ici au 1er mai, le montant de leurs redevances.

Pour chacun d'eux le prix de l'abonnement n'est qu'une bagatelle et de peu d'importance, mais, réunis, ces montants constituent pour nous le nerf indispensable de la guerre, ou de la vie, comme on voudra.

Que chacun donc s'empresse de satisfaire à notre légitime allente, et cela dès aujourd'hui, dès demain, sans remettre à plus tard l'accomplissement de cet acte de juste rémunération.

Jubilé de S. S. Léon XIII

ALLOCUTION DU SAINT PÈRE DANS LA DIENNE DU 20 FÉVRIER OU LA TIARE D'OR LUI FUT PRÉSENTÉE

Vénérables Frères, bien-aimés Fils, Le long exercice de la charge apostolique dont l'histoire nous offre un seul exemple depuis le bienheureux Pierre, et qui nous est accordé sans aucun mérite de Notre part, est, reconnaissez-le avec nous, un bienfait mémorable et tout particulier de la divine bonté. Car enfin, à considérer le cours et les voies ordinaires de la nature, quelle espérance y avait-il de voir se lever pour nous, au terme extrême, le jour présent? Le souverain Seigneur et modérateur de toutes choses, Dieu, fait apparaître sa Providence dans les heureuses conséquences de cet événement tout personnel; car, à cette occasion, la piété d'un grand nombre s'est enflammée davantage encore sur tous les points du monde.

Ce n'est pas précisément sur nous-mêmes, en effet, que se tourne l'attention et les hommages de cette immense multitude; c'est sur la haute dignité dont nous sommes revêtus. Votre présence ici aujourd'hui rend le même témoignage; s'il vous a plu de vous réunir si nombreux dans cette salle pour nous rendre ces devoirs, n'est-ce pas sur tout la vue de Pierre qui vous a attirés? Ces présents, témoignage éclatant de la piété universelle des peuples, cette triple couronne, ces clés mystiques, parlent-ils d'autre chose que de la force et de la majesté du Pontificat romain? Et trouverait-on une autre signification à cette médaille frappée en souvenir de ce grand jour, à ces collectes qui sont venues de tous les points du monde pour restaurer le temple de Latran?

Oui, c'est la volonté de rendre honneur au Pontife qui a été le motif de la libéralité.

Ces manifestations, surtout parce qu'elles tournent à l'honneur de Notre-Seigneur Dieu, nous causent une consolation bien opportune, parmi Nos soucis et Nos amertumes.

Aussi est-ce avec amour que nous vous serrons sur notre cœur, vous tous qui êtes ici, et tout particulièrement, vous, bien-aimés Fils, qui avez pris l'initiative et la direction de ces magnifiques solennités! Votre zèle et les sollicitudes que vous avez ainsi assumées resteront dans Notre souvenir reconnaissant.

Voici maintenant notre suprême leçon; recevez-la et gravez-la dans vos esprits: il ne faut chercher de salut que dans l'Église, et il faut chercher l'instrument vraiment fort, l'instrument indestructible de ce salut dans le Pontificat romain: Dieu l'a ainsi établi.

La meilleure place pour acheter vos chemises, vos chapeaux, vos cravates, vos collets, vos corps et caleçons, vos gants, vos parasols, c'est chez

SIMON A. POIRIER, Bloc Poirier, Shédiac.

LE PRINTEMPS DANS TOUT SON EPANOUISSEMENT

Nous ouvrons SAMEDI, le 4 AVRIL courant, notre Grande Exposition Annuelle de Modes du Printemps.

Ce sera sans contredit la plus considérable ouverture de Nouveautés de toute espèce que l'on ait jamais vue à Shédiac. Pour avoir une exacte idée de toutes les dernières créations européennes et américaines pour la saison, vous devrez nécessairement visiter notre exposition.

SAMEDI PROCHAIN ET LES JOURS SUIVANTS.

CHAPEAUX GARNIS. Les Dames tiennent généralement à avoir sous les yeux, lorsqu'elles veulent faire l'emplette d'un chapeau garni, le choix le plus considérable et le plus varié possible de chapeaux réellement élégants. Nous pourrions vous dire de suite, sans crainte d'être contredit, venez chez nous, vous aurez certainement l'embaras du choix; mais nous préférons vous laisser faire l'appréciation de notre assortiment; et vous n'aurez une juste idée de son étendue, de sa variété et de sa beauté que lorsque vous l'aurez vu en détail. Nous tenons à vous dire cependant, que rien n'a été négligé.

MADAME G. H. GALLAND, - SHÉDIAC

M. Combes est un sectaire féroce. En effet, le "Rappel" de Paris, annonce que le président du conseil vient d'envoyer aux préfets l'ordre de rechercher si les religieuses dont les congrégations ont été dissoutes par décret se livrent encore, dans leurs couvents, aux exercices auxquels elles s'adonnaient avant la fermeture de leurs établissements.

Dans l'affirmative, un dernier délai de dix jours sera indiqué aux délinquants pour se disperser. Passé ce délai, des poursuites seront exercées contre elles, contre les propriétaires des maisons qu'elles habitent et contre toutes personnes qui les auront recueillies.

La présence d'une seule religieuse dans les immeubles conventuels ou ailleurs suffira pour constituer la congrégation et la contravention.

TERRIBLE CYCLONE.—Little-Rock, Ark., 9 avril.—Des dépêches de diverses villes des comtés de White et de Cleburne, dans l'Arkansas, annoncent qu'un cyclone a balayé cette partie de l'Etat dans la nuit de mardi, semant la mort et la ruine sur son passage. Jusqu'à présent on rapporte que neuf personnes ont été tuées, que trois sont mourantes, et treize grièvement blessées.

Les morts sont James Liggett, Joe Liggett, Tom King, sa femme et trois de ses enfants, tous de Little-Rock; une institutrice qui demeurait chez King; A. C. Williams, de Heber. Plusieurs des blessés vont mourir.

Le cyclone a fait de terribles ravages dans plusieurs autres villes. Une grande église près de Pangburn a été transportée par le cyclone à un demi-mille de distance. A Pangburn, six maisons ont été réduites en pièces, et tout un troupeau de moutons et nombre de bêtes à cornes, de cochons et de chevaux ont été tués.

On rapporte que 43 maisons et seize granges ont été détruites, outre les autres ravages causés par le cyclone.

Birmingham, Ala., 9 avril.—Le cyclone qui s'est abattu sur le hameau de Hopewell, à 40 milles au nord de cette ville et à un mille de Hanceville, a tout balayé sur une étendue d'un mille de large et de deux milles de long. Douze personnes ont été tuées, trois ou quatre mortellement blessées et nombre d'autres ont reçu des blessures plus ou moins graves.

On craint que le village de Hiram, dont la population était de 150 habitants n'ait été complètement détruit.

La grande Epée de saint Paul

Tous nos lecteurs ne connaissent peut-être pas une coutume originale des provinces napolitaines. Là, parmi ces peuples de grande foi et de grandes impressions, quelques bons prédicateurs font entendre la parole de Dieu sur les places publiques. Un jour, sur une de ces places très fréquentées, se présente un prêtre. Il monte sur une borne et commence à appeler le peuple d'une voix forte:

—Je suis venu vous parler, dit-il, parce que j'ai appris que vous êtes tous des voleurs.

—Non, Père, non; ce n'est pas vrai. Nous sommes tous de galants hommes.

—Et pourtant on dit, je le répète, que vous êtes tous des voleurs.

—Non! non!

—Oui! oui!

Le fait est que tous ces pauvres diables restaient là aux pieds du prêtre, lequel continuait:

—Eh bien, que ceux qui véritablement ne sont pas voleurs lèvent la main.

En un clin d'œil toutes les mains furent en l'air; alors le prêtre les voyant tous ainsi, s'écria:

—Glorieux saint Paul, qui avez une formidable épée, abattez d'un coup la main de tous ceux qui l'ont levée et qui sont des voleurs.

Encore en un clin d'œil les mains s'abaissent. La peur de la grande épée les avait obligés de s'avouer voleurs. (Semaine religieuse de Tournai.)

Minard's Liniment guérit rhumes, etc.

NAISSANCE

A Dupuis Corner, le 10 avril, l'épouse de M. Raymond F. Hébert, un fils, baptisé sous le nom de Joseph-Philippe-Léo. Parrain et marraine, M. et Mme Dr H. C. LeBlanc.

Le 13 courant, Madame Michel McLaughlan, de Bouctouche, présentait à son époux un garçon qui fut baptisé le même jour par son grand oncle, M. l'abbé F. X. Joseph Michaud, sous le nom de François-Xavier-Joseph. Parrain et marraine, Alfred Picard Destroismaisons et Hélène McLaughlan, frère et sœur de l'enfant. La mère se porte bien.

DECES

A New-Bedford, le 29 mars, Jude J. Léger, autrefois de Memramcook, et âgé de 72 ans. Il demeurait avec son frère Denis depuis quatre ans, et c'est là qu'il rendit le dernier soupir, fortifié des secours de la sainte Église.—Que son âme repose en paix.

Samedi, le 11 avril, la mort impitoyable enlevait à l'affection d'une famille aimante, une mère chérie, dans la personne de Dométilde Cormier, épouse bien-aimée de Joseph (à Jean) Léger, de Port Elgin. La défunte était fille de feu Placide (Glaude) Cormier de la Haute-Abojougane, ou elle est née. Avant de prendre domicile à Port Elgin, Madame Cormier demeurait au Petit Cap, avec sa famille. Elle eut le bonheur de recevoir les consolations de la religion avant de mourir et elle vit approcher la fin sans crainte comme le moment qui la délivrerait des joies éternelles. Que le Dieu de toute miséricorde, qu'elle reçut dans ses derniers moments, la reçoit bien tôt dans son saint paradis. La défunte laisse pour le pleurant, un époux inconsolable, sept enfants, cinq garçons et deux filles, et un grand nombre de parents et d'amis qui se consoient longtemps de ses excellentes qualités. Elle appartenait à l'Apostolat de la prière. Elle était âgée de 72 ans.

L'Évangéliste est priée de reproduire. Au Cap-Pelé, le 29 mars, après une maladie de trois ans soufferte avec résignation exemplaire à la volonté de Dieu, et munie de tous les secours spirituels que notre sainte mère l'Église accorde à ses enfants pour le grand voyage de l'éternité. S'endormait dans le Seigneur à l'âge de 83 ans, Dame Julie Bourque, veuve de défunt Lapointe LeBlanc. La regrettable défunte laisse pour pleurer sur sa tombe, huit enfants, dont deux garçons et six filles, et un grand nombre de parents et d'amis. Elle faisait partie de la société de St-Joseph, de l'Apostolat de la prière et du Rosaire Perpétuel. Elle était du nombre de femmes fortes, ferventes chrétiennes, bonne mère, très charitable pour les pauvres, et elle a su gagner par ses bonnes qualités de cœur, l'estime de toutes les personnes d'une ville qui l'ont connue.

Elle a été inhumée le 30 à l'église de St-Thérèse du Cap-Pelé. Un service très solennel a été chanté par le Révé. Père LeBlanc. Malgré les mauvais chemins un bon nombre de personnes, se sont fait un devoir d'accompagner ses restes mortels à sa dernière demeure et de faire quelques prières pour le repos de son âme. Qu'elle repose en paix.

La mort impitoyable vient de plonger dans le deuil la famille de Monsieur Jean Goguen, de la Rivière Cocagne, vendredi, le 3 avril 1903, en lui enlevant son épouse chérie, Dame Lucie Bourque, après une maladie de 3 ans, et après une souffrance subie à l'hôpital de Moncton. Elle a souffert avec la plus grande résignation à la volonté de Dieu et était munie de tous les secours que notre sainte mère l'Église accorde à ses enfants à l'heure du trépas. Elle était âgée de 54 ans. Cette mort cruelle vient de moissonner, laisse pour pleurer sur sa tombe, un époux inconsolable et deux enfants, dont quatre qui demeurent sur le bien paternel, deux fils et deux filles. Les funérailles ont eu lieu, lundi, le 6 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Adieu donc, tendre épouse et bonne mère. Elle est allée rejoindre son vieux père et ses deux sœurs et deux frères qui l'ont précédé dans la tombe depuis 5 ans. Elle appartenait à la confrérie du grand Rosaire de Saint Dominique et du Sacré Cœur de Jésus. Les porteurs étaient MM. Onésime Goguen, Philias Goguen, Maxime Dupuis, Patrice Cormier.

Consolez-vous, parents éplorés, car si Dieu vous éprouve aujourd'hui, c'est pour vous faire penser que là haut bientôt il faudra tous se revoir.

R. I. P.

A Dover, Memramcook, le 31 mars, après une pénible maladie, soufferte avec patience et résignation à la volonté de Dieu, et munie de tous les secours que la Sainte Église nous offre, notre bonne mère accorde à ses enfants, s'endormait dans le Seigneur. Dame Apollonie Bourgeois, veuve de feu Marie Dupuis, à l'âge de 82 ans, femme dévouée et emmenant chrétienne, sa belle âme s'est envolée vers les demeures célestes pour y recueillir la récompense de ses vertus. La défunte appartenait au Rosaire Perpétuel, à l'association des Dames de St-Anne, à la Société de St-Joseph et de l'Apostolat de la Prière.

Ses funérailles ont eu lieu le 2 avril au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Elle laisse pour pleurer sur sa tombe un fils adoptif, Philippe M. Dupuis, et deux frères, Louis et Olivier Bourgeois.

Adieu donc mère, allez donc jouir du bonheur que Dieu a préparé pour récompenser ceux qui le servent et qui l'aiment. Pour nous, nous ne vous oublions point et nous reposerons sur votre tombe, ce que nous avons de plus précieux, nos prières et nos larmes de regret et d'affection.

Le service funéraire fut chanté par le R. P. Labbé, Les porteurs étaient M. Belliveau, M. Belliveau, M. Simon M. Belliveau, Thadée D. LeBlanc, M. Belliveau, M. Goguin D. LeBlanc, Vitale P. Cormier, et Placide J. Cormier.

Que son âme repose en paix.

Grand

Nous avons ach...

Nous vendon...

Nous donnons le...

C'est une occasi...

à meilleur marché qu...

Grand rue, co...

NOUVELL

Toute communi...

MM. J. B. G...

députés de Ken...

NAVIGATION.—

werte entre Sum...

vapeur Northum...

quotidienne depu...

Bowness est venu...

L'officier de poli...

sieurs arrestatio...

Il est déterminé à...

dre dans les lim...

possible.

Nous attirons vo...

nonce de hardes d...

Sweeney, Limites,

trouvera à la 7e p...

que dirige M. Phil...

coup plus considé...

que jamais.

TAPISSERIE.—V...

sortiment choisi d...

rie chez MM. Poir...

Hâtez-vous de l'...

modiques.

Le hareng a fait...

côtes. On en a p...

droits.

A en juger par...



Grande Vente de Chaussures

Nous avons acheté, par soumission, du syndicat de la succession J. H. Runciwon, Annapolis, N.E., l'assortiment tout entier de Chaussures, s'élevant à \$7.000.00, à 37 1/2 c. dans la piastre, et nous vendons maintenant ce fonds, à notre Grand Magasin de Chaussures, à moitié prix et moins.

Nous donnons les plus grandes valeurs qui se soient jamais vues en fait de Chaussures. C'est une occasion unique pour les marchands de campagne d'assortir leur fonds de Chaussures à meilleur marché que le prix coûtant. La vente est en pleine floraison.

L. HIGGINS & CIE.,

Grand'rue, coin de la rue Botsford, MONCTON, N. B.

NOUVELLES LOCALES

Toute communication destinée à la publicité dans les colonnes du Moniteur doit être accompagnée de la signature de celui nous l'adresse, quel qu'en soit la nature. Nous ne publions pas les communications dont l'auteur oublie de nous donner son nom. C'est une règle invariable.

MM. J. B. Gogain et James Barnes, députés de Kent, sont venus passer les fêtes de Pâques dans leurs familles.

NAVIGATION.—La navigation est ouverte entre Summerside et Shédiac; le vapeur Northumberland fait sa traversée quotidienne depuis lundi. Mardi, M. Bowness est venu avec plusieurs chevaux.

L'officier de police Belyea a opéré plusieurs arrestations la semaine dernière. Il est déterminé à supprimer tout désordre dans les limites de la ville, si c'est possible.

Nous attirons votre attention sur l'annonce de hardes de la Cie Peter McSweeney, Limitée, de Moncton, qu'on trouvera à la 7e page. Ce département, que dirige M. Philias Belliveau, est beaucoup plus considérable et plus attrayant qu'il n'est.

TAPISSERIE.—Vous trouverez un assortiment choisi de la plus belle tapisserie chez MM. Poirier & Fils, Shédiac. Hétez-vous de l'aller inspecter. Prix modiques.

Le hareng a fait son apparition sur nos côtes. On en a pris en différents endroits.

A en juger par les préparatifs qui se font, on va se livrer avec plus d'ardeur que jamais à la pêche du homard.

M. Julien S. Cormier est à faire les excavations pour la cave du bloc Belliveau-Russell, dont l'érection commencera aussitôt les fondations posées.

M. Amédée Bourgeois, qui a passé quelques mois à Campbellton, est revenu à Shédiac Bridge ces jours derniers.

M. Ferd. J. Robidoux, de Richibouctou, est venu passer la fête de Pâques au milieu de ses parents.

M. Gaspard J. LeBlanc, de Dupuis Corner, était en ville mardi et nous favorisait d'une visite.

M. le shérif Auguste Léger, de Richibouctou, était en ville mardi midi. Il arrivait de Cocagne, où avait eu lieu les funérailles de sa vénérable mère, Madame François Léger, décédée le jour de Pâques à l'âge avancé de 85 ans. La regrettable défunte était encore forte et vigoureuse tout récemment; elle a succombé à une attaque de grippe.

Si vous avez besoin d'Étoffe à Robes, de Gingham, d'Indienne, de Flanellette, de Tweed, de Cotons et Cotonnades, allez chez SIMON A. POIRIER, Bloc Poirier, Shédiac.

M. Joseph G. Comeau, instituteur au Cap-Pelé, était en ville mardi, à son retour de St-Louis, où il avait été appelé par la maladie de son épouse. M. Comeau est arrivé trop tard au chevet de sa compagne, elle avait succombé quelques heures avant son arrivée. Nous lui présentons nos sincères condoléances.

M. le Dr H. W. Coates, de Bouctouche, qui exerçait sa profession à Alma depuis 18 mois, était en ville ces jours derniers, en route pour Rexton, Kent, où il va se fixer.

Pour Guérir le Rhume en un jour Prenez les Pastilles Laxatives au Bromure de Quinine. Tous les droguistes remboursent l'argent si elles ne guérissent pas. Signature E.W. Grove, sur chaque boîte. 25c.—22 déc. 02—1

TERRIBLE ACCIDENT AU BARACHOIS.—Un grave accident est arrivé mardi après-midi au Barachois. Le jeune Gélas Arseneau, fils aîné de M. le garde-pêche Thomas V. Arseneau, faisait une petite course à cheval et allait grand train; tout-à-coup, il est tombé par terre, et l'animal passa sur lui, lui infligeant, de ses fers, d'horribles blessures au visage. Il avait au front une large déchirure s'étendant d'une tempe à l'autre, une joue tranchée en deux, une paupière trouée et lacérée, le nez fendu en deux et tout fracturé. Le Dr L. Eric Robidoux a pansé les blessures. Le jeune blessé, âgé de douze à treize ans, a essuyé, sans donner le moindre signe de défaillance, le douloureux pansement. Les nombreux petits amis que l'infortuné s'est faits à Shédiac pendant son court séjour ici, il y a quelques jours, apprendront avec le plus vif chagrin le pénible accident qui lui est arrivé.

Avez-vous besoin d'un bel Habillement ou d'un pantalon? N'oubliez pas d'entrer au magasin de hardes où vous pouvez en avoir de toutes sortes et au plus bas prix, c'est-à-dire chez SIMON A. POIRIER, Bloc Poirier, Shédiac.

Remerciements à la Sainte Famille, à Sainte Anne et à Saint Antoine de Padoue pour grande faveur spirituelle obtenue sur promesse de faire publier sur le Moniteur Acadien.—Une abonnée de College Bridge.

M. Alphonse Robichaud, commis-marchand, Moncton, était en visite chez son beau-père, M. Rupert Arseneau, la semaine dernière.

M. Ferd. C. Léger, du Barachois, honoraire notre journal d'une visite samedi dernier.

M. Ferd. J. Melanson, du service de l'Intercolonial, Moncton, était en ville lundi, et nous honoraire d'une visite.

M. Antoine Dudier, marchand à St-Joseph de Memramcook, était en ville hier et honoraire notre établissement d'une visite.

Mme Albert M. Goguen, Cocagne, doit ouvrir, d'aujourd'hui en huit, un salon de modes dans l'ancienne habitation Lucas, au Village. Mme Goguen aura un assortiment considérable de chapeaux et articles de toilette; elle garnira, confectionnera à la satisfaction de ses pratiques. Elle invite les dames et demoiselles à la visiter.

MM. P. J. Cormier et M. L. Cormier, d'Amherst, nous favorisèrent d'une visite hier.

Pour vos différentes épiceries et provisions, votre vaisselle, vos ferronneries, etc., n'oubliez pas d'entrer chez SIMON A. POIRIER, Bloc Poirier, Shédiac.

TERRIBLE COLLISION SUR L'INTERCOLONIAL.—A 11 heures samedi soir, le train express du C. P. R. venant de Montréal est venu en collision avec un train de marchandises rapide à quelques milles en deça de Windsor Junction. Le train de marchandises avait ordre de se mettre en panne à Windsor Junction pour y laisser passer le train-express du Pacifique Canadien. Mais d'une façon qu'on ne s'explique pas encore le train de marchandises, dont Nelson Copeland était le mécanicien et Edmond Hill le chauffeur, ne ralentit nullement sa course à Windsor Junction et les signaux de danger furent ignorés de ces deux officiers. Alors le conducteur Harry Haynes ordonna à son serrefrein de sauter à bas du train et d'aller avertir le télégraphiste de signaler à la gare voisine le danger de collision qui menaçait le train-express. Mais le télégraphiste de Wellington n'était pas au bureau, et d'ailleurs le C. P. R. était déjà passé. Et Haynes lui-même entreprit de se rendre à la locomotive en escaladant les 30 wagons qui l'en séparaient. Il était à peine à mi-chemin qu'il aperçut les lumières du C. P. R. qui contournaient une courbe, de leur côté le mécanicien et le chauffeur de l'express apercevaient les feux de train de marchandises et appliquèrent les freins, mais bien inutilement, puisque d'instant d'après les deux locomotives, lancées dans des directions opposées, se heurtèrent avec une telle force que toutes deux se matèrent l'une contre l'autre. Les wagons de marchandises s'amoncelèrent en une masse de débris, et plusieurs wagons de l'express déraillèrent et roulèrent dans le lac à côté de la voie ferrée.

Le mécanicien Wale et le chauffeur Oatley, du convoi-express, et le chauffeur Hill et le serrefrein Thorpe, du convoi de marchandises, furent tués instantanément, et le mécanicien Copeland et un trapp qui s'était réfugié dans la locomotive du train-express, étaient insensibles. Tous deux furent transportés à l'hôpital d'Halifax. Cette collision imprima un violent choc aux wagons-passagers, mais personne ne fut sérieusement blessé. M. F. G. J. Comeau, agent de transport du Dominion Atlantic Railway, a essuyé de légères blessures.

Le train express était traîné par la locomotive no. 236—celle là même qui a causé le terrible accident de Belmont il y a quelques mois, alors que son mécanicien, Sam. Trider, fut tué instantanément. On se demande pourquoi le mécanicien Copeland a violé sa consigne en dépassant la gare de Windsor Junction. Il n'y a que lui pour jeter la lumière sur ce mystère, et il était sans connaissance lundi encore.

LICENCES D'AUBERGES.—A en juger par les apparences le commerce des boissons est un commerce rémunérateur, au Madawaska. M. Maxime Martin, inspecteur des licences, publie, dans la Gazette Royale, une liste des nouveaux applicants qui sont MM. Lévis Blanchette pour la paroisse St-François, Denis Daigle et Victori Albert pour St-Hilaire, Eloi Cyr et Alphonse Bellefleur pour la paroisse de Madawaska, Pierre Thériault et Maxime Tardif pour Sainte-Anne, Pierre Corbin pour St-Léonard, et Jas. B. Lévesque pour Clair.

L'an dernier, il y avait 38 licences d'auberge en vigueur dans le comté, et pour l'année courante il y a trente-sept applicants qui soupirent après la tâche de désaltérer le bon public de cette riche et charmante région du Nouveau Brunswick. M. l'inspecteur Martin se prononcera sur les différentes applications, à son domicile, au Petit Sault, le 22 avril courant, à dix heures de l'avant-midi.

Dans le comté de Gloucester, il y a 29 demandes de licences. Il y avait 18 licences en vigueur l'an dernier.

Dans le comté de Kent, il y a 19 demandes de licences de soumises à M. l'inspecteur R. A. Irving. Il y avait 18 licences l'an dernier.

C. C. RICHARDS & CIE.

Chers Messieurs,—Pendant quelques années je n'avais qu'un usage partiel d'un bras, à la suite de l'usage trop forcé soudainement. Je me suis servi de tout remède, mais sans effet, lorsque j'obtins une bouteille-échantillon du LINIMENT DE MINARD. Le bénéfice que j'en reçut me porta à en continuer l'usage, et maintenant je suis heureux de pouvoir dire que mon bras est parfaitement guéri.

R. W. HARRISON, Glamis, Ont.

TERRIBLES EXPLOSIONS.—On rapporte que 1500 personnes ont péri dans une explosion de poudre à Canton, en Chine, il y a quelques jours.

Jeu de guerre américain Iowa, qui faisait l'exercice dans le golfe de Floride au large de Pensacola, a éclaté tout-à-coup, et trois hommes furent tués sur le champ et cinq grièvement blessés.

Compagnie Peter McSweeney Ltee

HABILLEMENTS

POUR JEUNES GENS ET PETITS GARÇONS.

Assortiment de Hardes meilleur et plus grand qu'auparavant. Depuis bien des années nous sommes en tête dans le commerce des Habillements de Petits Garçons, parce que nous n'achetons que les meilleurs, et c'est sans nous vanter que nous affirmions que nous avons surpassé toutes les occasions précédentes dans le soin que nous avons apporté dans le choix du magnifique assortiment que nous avons maintenant.

HABILLEMENTS "MIDDY"

Très populaires chez les petits garçons. Les vestes de ces habillements sont à revers double ou simple et les paletots à revers simple. En jolis Tweeds et Serges bleues et noires. De \$2.00, \$2.50, \$3.00, jusqu'à \$6.00.

HABILLEMENTS NORFOLK EN DEUX MORCEAUX, POUR PETITS GARÇONS. En Tweeds bruns et gris et en Serges bleues, \$3.00, \$3.75, \$4.25 et \$4.75.

HABILLEMENTS EN DEUX MORCEAUX POUR PETITS GARÇONS. A revers double et simple, faits unis et à plis de fantaisie, en Tweeds bruns, gris et barrés. De \$1.50, \$2.00, jusqu'à \$4.50.

HABILLEMENTS POUR JEUNES GENS. Avec pantalons longs et taillés dans les derniers goûts. Paletots à revers double et simple et vestes à revers simple. En Tweeds et Serges, \$3.00, jusqu'à \$12.00.

Nos vêtements sont fabriqués principalement par "The Johnston Co.", de Toronto, et jusqu'à présent les autres fabricants n'ont pu les égaler sous le rapport de la forme, le fini et la valeur.

HABILLEMENTS EN TROIS MORCEAUX POUR PETITS GARÇONS

A revers double et simple. Nous les avons en Tweeds et Serges et en Flanelles barrées bleues, bruns, gris, et de couleurs foncées. De \$3.00 à \$8.00.

PARDESSUS DU PRINTEMPS POUR HOMMES. Couleurs brunes et d'un gris mélangé. En une grande variété d'étoffes. Doublures et revers en soie, satin et italienne. Longueurs courtes et moyennes. De \$6.50, \$7.50, \$8.75, \$9.75, \$10.00 et \$12.00.

PARDESSUS IMPERMEABLES POUR HOMMES. De couleurs grises et fauves. De \$8.00, \$10.50, \$12.00 et \$14.00.

TOUT CECI EST DANS LES GOÛTS LES PLUS RÉCENTS.

Cie. Peter McSweeney, Ltee., Moncton.

Grande Ouverture de Vêtements Blancs

JEUDI, LE 19 MARS.

Nous voulons vous parler de notre Grande Vente de Vêtements Blancs de Mars. Cette vente a été remise jusqu'à aujourd'hui à cause de notre déménagement. Notre deuxième étage sera presque entièrement occupé par les Vêtements Blancs pour Dames, dont l'assortiment est au complet.

Nos Vêtements Blancs de cette saison sont d'une beauté ravissante. Les modes sont des plus récentes. Beaucoup de nos dessins ont été faits spécialement pour nous par la célèbre manufacture Eclipse Whitewear Co. Nous avons aussi un grand assortiment des marchandises de la compagnie Allen and Star Whitewear Co.

NOUS DONNERONS ICI UNE DESCRIPTION DE QUELQUES DESSINS:

ROBES DE NUIT.—En tête viennent les Robes de Nuit sans boutons, les Round Yoke et les Empire. De 50c à \$4.00. CACHE-CORSETS.—Les patrons en mouchoir, sans coutures et Empire ou taille française sans reprises et avec coutures seulement sous les bras et sur les épaules. De 15c à \$2.25.

JUPONS.—De bien beaux patrons en jupons à frises et garnis, un dessin ayant trois frises en fine valenciennaise au devant avec dentelle et plis. De 50c à \$6.00. CHEMISES.—Les plus populaires connues, avec décolletage rond et carré, aussi avec jupons courts appelés "La Marguerite". De 50c à \$2.25.

Une chose en faveur de nos Vêtements Blancs c'est la fine qualité du Nainsook, de la Valenciennaise française et de la Dentelle qui entrent dans leur confection, leur justesse et bon goût et leur garniture et fini irréprochable. Les devants en médaillon et brodés sont très recherchés. Nous vendrons à des prix tellement bas que ce serait un perd-temps pour les dames de faire leur propre couture.

Ne pas oublier la date de l'ouverture: Jeudi, 19 Mars.

J. Flanagan, Magasin Central, Moncton

LeB. DRURY LOCKART,

Humphrey's Mills, MONCTON, F. BRICANT ET MARCHAND DE

Planches, Matériaux, Bois de charpente, Lattes, Palissade, Boîtes Bois plancher mou et franc séché à la vapeur, Bois embouté Merrain de pin verlopé, &c.

RICHIBOUCTOU, KENT.

M. George C. Daigle a pris le contrat pour faire les excavations pour la cave de la bâtisse publique que le gouvernement fédéral fait ériger à Richibouctou. Il aura \$120 pour ces travaux. M. Cyrille Comeau, entrepreneur bien connu de l'Aldouane, a été nommé par le département des travaux publics, inspecteur de construction pour l'édifice de la douane et du bureau de poste. On ne pouvait faire un choix plus judicieux. M. Comeau est un habile ouvrier, qui s'y entend parfaitement dans tous les détails, et le député du comté, l'hon. M. LeBlanc, en le recommandant, a reconnu le mérite incontestable de l'un des plus dignes enfants du comté de Kent.

La bonne place pour acheter vos bottes, bottines, savates, c'est chez SIMON A. POIRIER, Bloc Poirier, Shédiac.

Le Liniment de Minard guérit les vaches.

Le Liniment de Minard guérit la diphtérie.

On Demande

Une Demoiselle ou une Dame de langue française ayant de l'expérience comme commis dans un magasin de modes. Une personne habituée à prendre les commandes serait préférée. S'adresser à MME J. J. McDONALD, Moncton, N. B. 7 avril 1903. 31

A Vendre

Une belle terre renfermant 225 arpents, dont 60 à la charrie, située tout près de 166 1/2 lieues, d'une école et de deux magasins; une bonne maison, une bonne grange, une bonne bâtisse de forge, une bonne cave extérieure, et toutes les autres commodités. 60 arpents en grand bois, et le reste en taillis, bois de chauffage. Sera sacrifiée à moins que la valeur. Pour le prix et les conditions, s'adresser à

LOUIS POIRIER, Rogersville, N. B. 11 mars 1903.—119

Raisons pour lesquelles vous devriez acheter le Tabac à Chiquer "Pay Roll": Parce que c'est la meilleure qualité. Parce qu'il dure plus longtemps. Parce que c'est la plus grosse palette de bon tabac à 10 cts. Parce que les étiquettes ont de la valeur pour des primes jusqu'au 1er janvier 1904.

Remarquez que



Vous pouvez avoir ici des Chaussures de toute sorte et de tout prix pour Hommes, Femmes et Enfants—telles que PANTOUFLES, GAITRES, CLAQUES, BOTTES À JAMBES, etc., en un mot tout ce qu'il y a d'utile et confortables. Nous sommes aussi agent pour les célèbres Chaussures SLATER et KING.

J. P. BREAU & CIE
En face du Marché, MONCTON

Pelleteries et Gilets de Dames

Nous exposons un assortiment immense de PELLETERIES très supérieures façonnées à la dernière mode et qui excellent en beauté celles que vous offrent nos rivaux.

Gilets de mouton gris pour dames, Gilets d'électric seal, de coon, d'astracan et une variété de Pelleteries de Soie, 1 set de Fourne supérieure, 1 set de Marthe de pierre, et une grande variété de Pelleteries à bon marché.

Nous avons les Gilets de dames les plus nouveaux et les plus recherchés, fabriqués en Allemagne et d'un fini admirable.

CAPOTS DE POIL pour hommes en coon, walaby, wombat, mouton vulgaire, ours australien, etc.

W. F. FERGUSSON

Palmer Bloc, Grand'Rue, Moncton

L'œuf de Pâques.

C'était en 1860. Il y avait à Bellefont un braconnier endiablé, qui se moquait de la justice divine et humaine.

On l'appelait Benoit l'Ours. Sa haine contre les grands, les gen-darmes et surtout les prêtres, n'avait fait que croître et enlaidir avec les années. Aussi vivait-il solitaire, plus redouté qu'une bête féroce, et peut-être, hélas! aussi cruel.

Or, il lui arriva un jour de se blesser à la jambe en esclandant la clôture d'un jardin qu'il voulait dévaster.

Il était en train d'examiner sa blessure, lorsqu'une délicieuse fillette vint à passer tout près de lui, en compagnie de sa bonne.

C'était Suzanne, de noble famille, la Benjamin de tout le pays, qui l'aimait surtout à cause de la compassion qu'elle témoignait à tous les malheureux.

Elle avait néanmoins une préférence marquée pour les vieillards abandonnés. Et lorsqu'elle entra dans leur chambre, elle se penchait sur eux comme une mère qui relève sa tête sous la caresse d'un rayon de soleil.

Suzanne ne pouvait donc pas passer indifférente à côté du braconnier dont les cheveux blancs annonçaient un âge avancé.

—Qu'avez-vous, pauvre homme? s'écria-t-elle d'une voix émue. Votre sang coule... montrez-moi donc votre blessure?

Une sorte de grognement lui répondit. La bonne de l'enfant, épouvantée en reconnaissant Benoit l'Ours, voulut immédiatement emmener la jeune fille.

Mais Suzanne, qui était aussi brave que bonne, trempa aussitôt son mouchoir dans l'eau vive d'une source et, s'agenouillant devant le terrible vieillard, elle lui dit avec un sourire d'ange:

—Laissez-moi passer votre jambe, mon bon vieux... Laissez-moi faire... Là!... c'est fait! Je suis sûre que ça va mieux maintenant.

Le braconnier ahuri, profondément touché peut-être, ne répondit pas.

Mais il regarda la petite fille avec tant d'admiration, que, confuse, elle prit congé du blessé en lui disant avec amabilité:

—Je demeure au château qui domine cette colline; si ça ne va pas mieux venez me voir. J'ai là-haut un onguent merveilleux pour toutes les blessures.

Le vieillard vint, en effet, frapper plusieurs fois à la porte du château, mais ses mains n'étaient jamais vides.

Il apportait à Suzanne, qui avait fait décidément sa conquête, des fleurs, des fruits, quelquefois même de charmants oiseaux apprivoisés.

Et l'enfant lui disait si gentiment merci, que le pauvre homme regagnait la forêt, bouleversé, tout étonné du changement qui s'opérait en lui.

Le jour de Pâques, Suzanne attendait avec impatience la braconnière qui lui avait annoncé sa visite.

Elle tenait à la main un objet soigneusement enveloppé. C'était une surprise qu'elle réservait au vieillard.

Huit heures sonnent. Le braconnier endormi est devant elle, heureux de lui offrir une corbeille remplie des premières fleurs du printemps.

—Merci, mon ami, lui dit-elle; mais, à mon tour, je veux vous faire un présent.

—Tenez, ce matin, maman nous a distribué des œufs de Pâques.

—J'ai gardé le mien pour vous; voyez comme il est beau!

Et la fillette lui présentait un énorme bonbon que le vieillard accepta en versant des larmes de joie.

—Alors, lui dit-il, vous m'aimez donc un peu, ma bonne demoiselle, puisque vous pensez ainsi à moi?

—Dites plutôt que je vous aime beaucoup, mon ami; la preuve, c'est que je voudrais être placée à côté de vous dans le Ciel.

—Le Ciel hélas! il n'est pas fait pour les vagabonds de mon espèce.

—Si, mon ami, le Paradis est ouvert à tous, surtout aux pêcheurs repentants, et vous pourriez dès aujourd'hui monter à tout le village votre repentir.

—Entendez-vous la cloche? C'est la messe qui sonne... Allons! vous allez y venir avec nous, c'est convenu.

Et le vieillard se laissa faire, et suivit docilement sa bienfaitrice à l'église.

Et plus d'une bonne femme fut distraite, ce jour-là, par l'attitude vraiment édifiante du pauvre homme dans la maison du bon Dieu...

On devine le reste...

Quant à Suzanne, elle a dit adieu à son château et à tous les siens. Elle a renoncé à tous les plaisirs de la terre, pour devenir Petite Sœur des pauvres.

Et si vous entrez dans l'asile des vieillards de Tascon-La-Rochelle, ne demandez pas le nom de baptême d'une religieuse qui se fait remarquer moins par sa distinction que par son dévouement infatigable.

Car vous la connaissez déjà, après la lecture de cette touchante histoire.

O charité chrétienne, reine des vertus, que tu es bonne et serviable aux déshérités de ce monde!

Et que de bien tu fais sur la terre!

—Le Petit Messager du Très Saint Sacrement.

POUR LA VOIX

Contre l'enrouement, l'extinction de voix, le BAUME RHUMAL n'a pas son pareil.

DEVORÉ PAR LES LOUPS.—Une affreuse histoire de loups qui nous vient de la Russie. Un mari et sa femme se rendaient au village pour baptiser leur enfant quand une douzaine de loups les attaquèrent. Le mari voulut forcer sa femme à leur jeter l'enfant, afin de pouvoir se sauver, eux; mais comme la femme ne voulait pas sacrifier son enfant, l'homme essaya de le lui arracher des bras. Dans la lutte, la femme et l'enfant tombèrent à terre en arrière du véhicule, sans que les loups, qui se tenaient en avant, les vissent, et ils continuèrent à poursuivre le mari et le dévorèrent, ainsi que son cheval.

Cette conversion d'une paroisse anglicane de Londres

Le correspondant londonnien de la Croix écrivait ce qui suit, en date du 25 février:

Le singulier phénomène que je vous ai signalé dans la paroisse Saint-Michel de Shoreditch continue à se produire et à attirer l'attention.

Jamais on n'avait assisté à pareil spectacle: une grande partie d'une paroisse anglicane suivant les offices dans une église catholique.

Dimanche dernier, encore environ 400 ritualistes assistaient à la messe et au salut à Sainte-Marie et Moorfields.

Cette situation cependant ne saurait se prolonger.

De même qu'il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, il est nécessaire que des gens se déclarent catholiques ou protestants, et ne demeurent pas suspendus entre le ciel et la terre comme le cercueil de Mahomet. 50 adultes reçoivent en ce moment l'instruction religieuse préalablement à leur abjuration.

Quant à leurs enfants, ils seront suffisamment instruits, attendu que l'ancien curé (anglican) de Saint-Michel, M. Evers, leur faisait apprendre le catéchisme du diocèse catholique de Westminster.

Echos de l'Île du P.-Edouard

Peu après le commencement de la journée de travail, mardi de la semaine dernière, la bouilloire de la scierie de M. Angus McKinnon à Coleman, a éclaté avec une grande violence.

Fréd. Profit, le chauffeur, qui était à son poste dans le moulin, fut haché en pièces et tué instantanément, et John McKay grièvement blessé. M. McKinnon, qui était aussi dans la bâtisse, a été frappé à la tête par un morceau de bois et légèrement blessé. Les autres employés en ont été quittes pour la peur.

Le moulin a été presque entièrement démoli, et les morceaux de bouilloire ont été lancés dans toutes les directions. La gare du chemin de fer, sise tout près de là, a été endommagée, et les fenêtres du magasin Hart et des maisons voisines ont été brisées par la force de l'explosion.

M. J. H. DesRoches, qui depuis quelques années était à l'emploi de W. A. Weeks & Co., marchands à Charlottetown, est allé se fixer à Souris, où il a reçu une position dans le magasin J. G. Hughes & Co. M. DesRoches est un commis très capable, expérimenté et affable, et il laisse à Charlottetown une foule d'amis qui lui souhaitent de plus grands succès encore dans son nouveau poste.

Le Liniment de Minard est en vente partout.

Les religieuses en correctionnelle

Deux religieuses du Saint-Esprit, les dames Laloux, en religion sœur Léonie, et Lapons, en religion sœur Séraphine, ont comparu récemment devant le tribunal correctionnel de Brest, pour ouverture d'école à la Forêt et à Ploumouguier, sans déclaration préalable.

Une foule assez nombreuse, composée principalement de prêtres et de religieuses, assistaient au débat. Les religieuses déclarent qu'elles ne pensaient pas contrevenir à la loi et croyaient avoir le droit d'enseigner à quatre élèves à la fois. Le tribunal condamne les deux religieuses à seize francs d'amende chacune.

En ce qui concerne la fermeture des écoles, le tribunal déclare que l'autorité administrative a seule qualité pour régler la question.

A la suite d'un mandement de carême sur "les épreuves" de l'Eglise, où il prenait la défense des congrégations, Mgr Delamare a eu son indemnité concordataire supprimée par M. Combes.

Dans une lettre au président du conseil, l'évêque de Périgueux affirme la stricte légalité de son plaidoyer, sans caractère collectif, adressé à ses diocésains forme reconnue légitime dans un avis récent du conseil d'Etat reprochant aux évêques leur lettre commune.

Mgr Delamare termine en assurant que cette mesure légalement inexplicable est pour lui un grand honneur, puisqu'elle fait de sa personne une victime de la plus noble des causes, pour lesquelles un homme de cœur et un évêque peuvent souffrir; la cause de la liberté.

PAS DE SAISON PROPRE

Le rhume de poitrine n'a pas de choix pour les saisons et le BAUME RHUMAL le guérit en tout temps.

Le Minard's Liniment soulage la névralgie.



NOUS AVONS L'HONNEUR DE LAISSER SAVOIR AU PUBLIC que notre

Département de Voitures et d'Instruments Aratoires

est cette année, encore plus complet et plus varié que l'an passé. Notre populaire représentant, M. JACOB H. HÉBERT, qui a su donner satisfaction si entière et si générale à nos pratiques, commença dans quelques jours à parcourir les différents districts en sollicitant des commandes. Nous vendons les célèbres

Voitures de Tudhope

les meilleures qui soient fabriquées en Canada, pourvues de tous les derniers perfectionnements, y compris l'essieu de 1000 milles, de même que les lanternes.

Instruments Agricoles de Frost & Wood

et nous invitons tous ceux qui ont besoin de quelque chose de ce genre de bien vouloir attendre et voir M. Hébert avant d'acheter ailleurs.

O. M. Melanson & Cie., - - - Shédiac

Magasin Nouveau Abram's Village

C'est avec plaisir que j'annonce au public mon Nouveau Magasin est fourni de la manière la plus complète de

Groceries, Ferronneries, Chaussures, Nouveautés, Chapeaux, Casques,

Et tout ce qu'on peut demander dans un

MAGASIN GENERAL

de première classe. Rendez-moi une visite et je vous convaincrs que mes prix vous sont avantageux, et que vous ferez des économies en m'honorant de votre patronage et de votre clientèle.

Sylvain E. Callant.

Abrams Village, 29 décembre 1898

HALO! HALO!

IL N'EST JAMAIS TROP TARD.

L'hiver arrive et vous voulez économiser vos piastres; une piastre économisée est une piastre gagnée. Et pour économiser vos piastres, il vous faut acheter au magasin le meilleur marché de la ville, en face du bureau du docteur Béliveau, où pour 300 vous pouvez acheter ce qui vous coûterait \$65 dans n'importe quel autre magasin.

Voyez les Bas Prix

Sucre blanc No. 1, 50 cts le livre, 22 livres pour \$1.00. Cassonade No. 1, 45 cts le livre, 25 livres pour \$1.00. Paraffine américaine garantie, 22 cts le gallon; Paraffine canadienne garantie 20 cts le gallon; Mélasse de première classe 35 cts le gallon ou 3 gallons pour \$1.00; Biscuits de soda 7 cts le livre ou 3 livres pour 20 cts; 8 livres de bon Savon pour 25 cts; Thé de 15, 20, 25, 30, 35, 40 et 50 cts le livre.

Aussi Pork, Jambon, Bacon, Poisson, Saïndoux, Beurre, Œufs, Fromage, Orge, Fèves, Essences, Epices, Miel, Gelée, Confitures de toutes sortes, Remèdes brevetés, Papeterie, Balais, Brosses, Ferblanterie, Patates, Oignons, Vinaigre, Cornichons, Café, Farine d'avoine, Riz, Poussin à pite, et une foule d'autres articles au plus fin bas prix. Fabrique à grand marché au comptant.

Aussi Cigares, Confitures, Bonbons, Bières Pipes et Tabac en gros. Produits de la ferme pris en échange. Apportez votre beurre, vos œufs, etc. Rapprochez-vous la place: Ancien magasin de M. Charles R. Poirier.

ALFRED P. GOULD, - Shédiac.

Moulin à farine perfectionné BOUCTOUCHE, N. B.

J. D. IRVING, propriétaire, annonce respectueusement au public de Bouctouche et des parages environnants, qu'il vient de monter un Moulin à Farine à rouleaux, mû à la vapeur et pourvu des machines les plus perfectionnées du continent, produisant la meilleure farine qu'on puisse désirer et dirigé par un meunier de première classe, venu d'Angleterre, où il a acquis une longue pratique expérience dans les grands moulins à farine. Le tout est maintenant en parfaite opération. MM. les fermiers pourront rapporter leur farine le même jour qu'ils nous apporteront leur grain. Nous sollicitons cordialement le patronage des cultivateurs et leur garantissons en toute et parfaite satisfaction sous tout rapport.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie du Canada Waterloo, - - Ontario

Incorporée en 1869.

Revenu pour l'année 1902	\$1,391,008.25
Actif	6,459,786.00
Réserves	5,925,443.97
Surplus	738,239.14
Assurances en 1902	4,577,420.00
Assurance totale au 31 dec. 1902	34,497,420.00
Intérêts et rentes retirés en 1902	875,987.00
Mortalité en 1902	244,049.75

Les intérêts ont excédé la mortalité de \$36,457.25

E. M. Sippell, Ed. Girouard, Agent General, St-JEAN, Agent, MONCTON

HERBES INDIGENES DE BLISS EN TABLETTES, Le Grand Purificateur du Sang, Regulateur du Foie et des Reins.

Garanti par notre GARANT ENREGISTRÉ de guérir toutes maladies provenant de l'impureté du sang et l'inactivité du foie et des reins.

200 Jours de Traitement, \$1.00. Votre piastre vous sera remise si vous n'êtes pas guéri.

Il guérit le mal de reins, Rhumatisme, Hémorroïdes, Dyspepsie et Constipation.

AYER-LE. E. Nap. Massé, Curé du Barachois, N.B. dit: "J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'usage des Herbes Indigènes de Bliss, ayant fait usage de cette médecine avec des résultats des plus satisfaisants pour un cas très sévère de Dyspepsie."

E. H. THERIAULT, Agent, Robichaud & Shédiac, N. B.

Une boîte en Tablettes ou en Poudre envoyer par la maille à aucune adresse sur réçu de \$1.00.

On demande 1,000 hommes

Ayant des chevaux et ayant besoin de quelque chose en fait de Harnais, pour venir jeter un coup d'œil sur l'assortiment de

Harnais et Fouritures de chevaux que vient d'ouvrir H. C. JINKS dans la bâtisse voisine du Magasin C. A. Bickie, Shédiac.

Harnais tout faits ou confectionnés sur demande. Colliers, Bourrages de Colliers, Bottes de courses, Couvertes, etc.

La Boutique est sous la direction de M. Jeremiah McArthur, l'un des meilleurs selliers des provinces Maritimes, qui donnera toute son attention aux besoins des pratiques.

Reparages et nettoyage exécutés avec soin et promptitude et notre ouvrage est garanti. Apprenez-nous votre vieux Harnais et nous en ferons un tout par l'appareil.

Notre assortiment est complet, notre ouvrage parfait, et nos prix irréprochables, à la portée de toutes les bourses.

Venez nous voir. Nous nous ferons un plaisir de vous montrer nos articles.

Shédiac, 1er juin 1903 JEREMIAH MCARTHUR, Gorin.

College du Sacre-Cœur, Caraque., N. B.

Ce college, ouvert en janvier 1899, est sous la direction des RR. PP. Eudistes.

L'enseignement comprend deux sections: Le cours commercial et le cours classique

Le premier s'enseigne également en français et en anglais; cependant les matières purement commerciales ne s'enseignent qu'en anglais. Le cours classique qui se fait en français, a l'avantage des sciences enseignées en anglais, a aussi l'avantage d'un cours de littérature anglaise.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au P. Supérieur du College.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie du Canada Waterloo, - - Ontario

Incorporée en 1869.

JOURNAL

ADRESSES

Dr J. A. SHÉRIAN

Bureau: Bâtisse en face Lawton. Résidence au coin grand'rue.

Dr L. J. SHÉRIAN

Bureau dans la bâtisse de l'Hôtel de nuit.

Dr L. ERIC

Bureau: Première rue St-Joseph. Résidence: rue St-Joseph.

Dr E. T. ST-JOSEPH

Les maladies des yeux traitées comme auparavant.

Dr T. J. RICHIBOUQUE

Consultation à toute heure.

Dr F. A. CHATHAM

Bureau: Bâtisse B. N. & Canard. Consultation à toute heure.

Dr F. W. KINGSTON, CO

Consultation à toute heure.

W. A. AVOCAT, AGENT COLLECTIF

SHÉRIAN

On collecte les comptes exécutés toute instruction

McInerney & AVOCATS, SOLICITERS PUBLICS RICHIBOUQUE

Argent à prêter sur G. V. MCINERNEY.

McQuarrie & AVOCATS, NOTAIRE SUMMERSIDE,

Argent à prêter sur NEIL MCQUARRIE & AU

P. D. LELORFÈVRE ET

Répare Montres, Horloges et espèces. Tout ouvrage exécuté avec précision. N'oubliez pas la place, M. Melanson & Cie, Shédiac, 25 juin 1902-03

Th